

ALLISS

■ Sciences
Sociétés

LES NOTES

Date
15 février
2023

Auteur
CA Alliss

À l'attention de
AG ALLISS

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

ALLISS
19, rue Clauzel
75009 Paris

contact@alliss.org
Tél. +33 (0)1 40 40 99 08
www.alliss.org



SOMMAIRE

Remerciements	p 3
Rapport moral 2022	p 4
Nos actions en 2022	p 7
2022 en quelques chiffres	p 8
Soutien au TSR et aux relations TSR/ESR	p 9
<i>Le Fonjep-recherche</i>	<i>p 9</i>
<i>Séminaire interdisciplinaire du COR de l'IRSN</i>	<i>p 9</i>
<i>GT FRAPPS</i>	<i>p 9</i>
<i>Soutien au consortium Equipact</i>	<i>p 10</i>
<i>Le cas problématique de l'ANTL</i>	<i>p 11</i>
Formation	p 16
<i>Préparation de la 2^{de} promotion 1^{er} cercle</i>	<i>p 16</i>
<i>La formation dans le réseau et l'écosystème Alliss</i>	<i>p 18</i>
Actions territoriales	p 20
Le forum français du tiers secteur de la recherche	p 21
Analyse stratégique à 10 ans	p 23
Contexte et conjoncture	p 24
2023-2030 : co-construire une politique publique	p 26
Les pistes de réformes d'Alliss	p 27
<i>Schéma d'activités resserré et refondé</i>	<i>p 29</i>
<i>Plaidoyer & influence</i>	<i>p 29</i>
<i>Les communs infrastructurels pour le TSR</i>	<i>p 31</i>
<i>Activités au plan Européen et international</i>	<i>p 32</i>
<i>Vers l'autonomie de la chaire Unesco Bernard Maris</i>	<i>p 33</i>
<i>Un schéma interne de travail plus lisible & efficient</i>	<i>p 33</i>
<i>Innover en matière de modèle économique</i>	<i>p 35</i>
Annexe 1 : Alliss des origines à 2022	p 38
Annexe 2 : Communication & influence	p 41
Annexe 3 : Programme séminaire IRSN	p 45
Annexe 4 : Promotion 1^{er} cercle 2023	p 50

Remerciements

Depuis 2019, Alliss n'aurait pas été en mesure d'accomplir ses missions, et de présenter une gestion financière solide, quoique fragile, sans l'appui des acteurs suivants :

Alain Garnier, PDG de Jamespot, accepte de nous fournir un service numérique de très haute qualité, et de maintenir notre site coopératif en nous facturant bien en-deçà du coût réel, parfois jusqu'à 50% ds coûts réels. Depuis 2015 Jamespot est *de facto* un partenaire majeur de notre association, qu'Alain Garnier en soit ici remercié, qu'il sache que nous ne considérons pas cet état de fait comme allant de soi. Sans son soutien, notre infrastructure fondamentale ne nous permettrait pas de mobiliser et dynamiser notre écosystème ;

Philippe Mauguin, Pdg de l'Inrae, **Jean-Christophe Niel**, directeur de l'Irsn, **Didier Gay** adjoint au directeur de l'Irsn, **Sylvane Casademont** et **Lucile Grasset**, directrice et directrice adjointe de l'hest, **Alain Kaufmann**, directeur du CoLab de l'Université de Lausanne, qui ont plus que tout autre accepté de surcotiser depuis trois exercices afin d'accomplir les études techniques et juridiques des communs infrastructurels. Qu'ils en soient chaudement remerciés ;

Alexandre Menuel de Tenzig, qui a accepté de baisser de 50% sa facturation en 2022, et **Steven Hearn de Scintillo**, qui a simplement accepté de soutenir gratuitement l'instruction du Club Sokori. Ces efforts effectués par des entreprises à caractère commercial sont loin d'être anecdotique ;

Tous ces efforts cumulés sont à ajouter au bilan global. Nous savons que l'assemblée générale saura mesurer à quel point le résultat « positif » du bilan comptable 2022 constitue une photographie en trompe-l'œil de la situation et du modèle économiques réels de notre plateforme.

En ce sens, nous mesurons qu'Alliss est une véritable association en son sens le plus étymologique, *ad socius*, rapprochement d'alliés.

Enfin, chaque semaine, plusieurs personnes impliquées, organisations, institutions, avancent en notre compagnie, organisent des sessions de travail, participent à l'animation d'un des 48 groupes de travail d'Alliss. Cette activité invisible mais fondatrice de notre dynamique confirme qu'au-delà des activités, du lobby, des avancées, maigres ou consistantes, notre association oeuvre à la construction d'un large mouvement social et culturel, un soubassement des choses.

Soyez-en toutes et tous remerciés.

Le Conseil d'administration d'Alliss.

Rapport moral 2022

Comme nous l'anticipions dès 2018, nous sommes entrés dans une phase d'institutionnalisation d'une partie des politiques, que nous appelons de nos vœux depuis la création d'Alliss. Dès le rapport moral 2021, nous avons listé les infléchissements et initiatives gouvernementaux. De façon désormais perceptible, la Loi Pluriannuelle de la Recherche votée en 2020 commence à produire des (encore bien) modestes effets. Comme dans tout processus d'institutionnalisation, les risques sont bien connus.

L'Agence nationale de la recherche (ANR) a lancé en 2022 un premier véritable appel à projets en faveur des recherches dites participatives. Au-delà du fait que le consortium *Equipact* incubé au sein d'Alliss a été lauréat (rappelons qu'Alliss n'émerge pas aux appels à projets), l'ANR a été surprise par le nombre important et la qualité des propositions. Nous le savions et l'énoncions auprès de la puissance publique depuis des années : les partenariats ESR/TSR sont là, et ceci est donc loin d'être une surprise pour notre association. En revanche, l'ANR persiste à ne pas considérer les tiers acteurs comme pleinement co-producteurs. Nous oeuvrerons pour que cette aberration soit résolue, comme elle l'a été au niveau européen depuis 20 ans par l'ancien commissaire européen à la recherche, Philippe Busquin.

En parallèle, nos interlocuteurs au sein du ministère de la recherche et du secrétariat général aux investissements ont ouvert la porte à la réception et à l'instruction d'un plan d'investissement à 10 ans en faveur des innovations « élargies » au sens de la définition que nous lui donnons depuis notre Livre Blanc en 2017 (certains parlent d'innovation sociale). La qualité de nos échanges avec l'actuelle titulaire du poste de DGRI, Mme Claire Giry, est un signal positif quant au sérieux de l'instruction de nos propositions. En revanche, une dégradation nette est à observer côté ministère en charge de la vie associative. Au-delà d'une désorganisation de cette administration observée par toutes les associations, c'est la suspension sans préavis du dispositif Fonjep-Recherche qui est préoccupante. En outre, la non-réponse de ce ministère à notre souhait de le voir associé à notre proposition en direction du SGPI ne laisse pas d'interroger. Espérons que la récente nomination de l'ancien directeur de l'Injep au poste de directeur de la Djepva augure d'une phase de dialogue plus constructive.

Du côté de nos liens avec les universités, les effets de la LPR sont nettement plus mitigés. Alors que nos liens avec les établissements dits « intenses en recherche », réunis désormais au sein du réseau Udice¹ sont constructifs, France Université (ex CPU – Conférence des présidents d'Universités) n'a pas reconduit son adhésion à Alliss. Ceci est le fruit conjoint de plusieurs paramètres dont le plus notable réside dans la dénomination de la politique publique choisie par le gouvernement. Alliss avait plaidé pour un amendement « sciences et recherches avec pour et par la société ». La conjonction « par » ayant été volontairement supprimée par le gouvernement - sémantique révélatrice de la persistance de préjugés et d'idéologies surannées - un label SAPS a été donné à diverses universités et un réseau de vice-présidents « sciences société » s'est mis en place. Le positionnement de ce réseau nous replonge dans les années 1980 via une révision à la marge d'une doctrine diffusionniste, régression à notre sens passagère mais nous devons être conscients que nos liens avec les universités, s'ils sont essentiels dans le futur, sont nourris de préjugés à notre endroit. Nous préconisons que le mandat du futur conseil d'administration d'Alliss se saisisse

¹ <https://www.udice.org/>

sérieusement de ce sujet et prolonge les initiatives que nous avons pu prendre en 2018 à l'occasion de la tenue du séminaire conjoint Alliss-CPU.

Enfin, toujours dans le registre politique, nous avons continué notre travail auprès de la représentation nationale, via la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. Malheureusement, le gouvernement persiste à refuser la stabilisation du dispositif des Fonjep-recherche, plébiscité par les acteurs. Reniant la parole donnée - la mise en œuvre d'une expérimentation supposée durer 9 ans - nous constatons que des modifications dans notre plaidoyer sont désormais nécessaires. C'est le sens des évolutions que nous proposons et qui font l'objet d'un développement dans le présent rapport d'activités.

Le temps est en effet venu d'un meilleur portage politique de nos propositions. Aussi, grâce au soutien sans réserve des Ceméa et de La Ligue de l'enseignement, nous avons consacré de larges efforts en 2021 et 2022 à la mise en place d'un large panel représentatif d'associations et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire en faveur de la création du *Forum français du tiers secteur de la recherche*. Une charte a été rédigée et validée ainsi qu'un plan opérationnel et un plan d'actions. Stratégiquement, nous continuons à affirmer que sans une prise en charge collective et politique par les acteurs du tiers secteur de la recherche eux-mêmes, de la promotion et défense de leurs besoins en termes de productions de connaissances, rien ne surviendra en France ou en Europe.

Mais les signaux positifs abondent qui doivent donner confiance en notre stratégie.

D'un point de vue territorial, les collectifs régionaux bretons et occitans sont désormais considérés comme des interlocuteurs par les exécutifs régionaux. Des évolutions dans leur politique publique - notables en Occitanie - devraient consolider des démarches solides dans la durée.

Le nombre de formations, sensibilisations, ateliers que nous offrons chaque semaine aux structures demandeuses est toujours dense au regard de la taille modeste de notre association. Nous sommes en outre de plus en plus sollicités pour appuyer des démarches institutionnelles et faire partager notre expertise. Ainsi, nous pouvons lister notre participation au groupe Prosper sur la confiance dans l'expertise scientifique, la présidence du groupe de travail « changement climatique » du comité d'orientation de la recherche de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, notre intégration au comité d'éthique de la recherche à l'Inrae, le soutien apporté au programme Isopolis de l'IRD à La Réunion, qui pourrait générer un réseau territorial « recherche société » dans ce département d'Outre-Mer.

Le nombre de nos membres ne cesse d'augmenter. Nous sommes heureux d'avoir vu nous rejoindre des institutions et organisations aussi variées que l'Ademe, l'Inserm, l'Ineris les entreprises Lisode, Spacia, R&Dy, RunOver et l'association Tous chercheurs. Les discussions sont désormais ouvertes avec le CNRS et certaines universités (Saclay, Toulouse, Montpellier notamment).

La dynamique fédératrice d'Alliss ne se dément pas et le modèle choisi demeure résilient malgré des alertes budgétaires depuis ces trois dernières années où nous peinons à boucler le budget par rapport à la période 2014-2019. C'est la raison principale qui nous a poussés à accélérer l'autonomisation de nos diverses « spin-off ». Les statuts de l'association Sokori (pôle de référence des recherches citoyennes, participatives et coopératives) ainsi que du fonds de dotation « Recherches citoyennes et participatives » ont été finalisés. La Chaire Unesco Bernard Maris est aussi appelée à vivre de ses propres ailes dès 2023. Enfin le modèle de lobby d'Alliss n'est plus adapté à la phase d'institutionnalisation que nous décrivions en

LES NOTES

début de ce rapport moral. Tous ces éléments ont plaidé pour la rédaction d'un document stratégique complet qui a été élaboré, lui aussi, en 2022 et qui fait l'objet de la première partie du présent rapport d'activités.

Nous vous proposons d'ouvrir une séquence d'une dizaine d'années.

Cette décennie doit être consacrée à la fabrique d'une politique publique des recherches avec, pour et par la société sérieuse, ambitieuse, inclusive et dynamique, comme d'un renforcement encore plus net de la place du tiers secteur de la recherche comme sujet politique du système français de recherche et d'innovation, en tant qu'il est partenaire de l'enseignement supérieur et de la recherche publics français.

En conclusion Alliss et ses membres sont à la croisée des chemins. Nous devons faire évoluer notre positionnement, notre utilité sociale et politique. C'est le sens des orientations que nous proposons à nos membres à l'occasion de la seconde assemblée générale extraordinaire d'Alliss, le 3 avril au Conseil économique social et environnemental.

**Pour le Conseil d'administration,
Madeleine Akrich et Éric Vindimian, co-présidents.**

Nos actions en 2022

2022 en quelques dates & chiffres

ALLISS EN QUELQUES CHIFFRES CETTE ANNEE

- 4.875 heures bénévoles
- 1 AG, 3 CA, 21 bureaux
- 300k€ de budget
- 78 réunions des groupes de travail
- 104 personnes morales adhérentes
- 1,5 ETP salarié en 2022, 4 équivalent ETP bénévoles

PRINCIPAUX REPERES DE L'ANNÉE

- **3-6 janvier 2022** : séminaire vie associative Hauts de France
- **10 janvier 2022** : journée de travail ESS
- **13 janvier 2022** : comité de pilotage du forum français du TSR
- **21 janvier 2022** : session Rappso & régulation exécutif Occitanie
- **21 janvier 2022** : approfondissement Expertise Cité du Vivant/Sokori/BNP
- **24 janvier 2022** : négociations mécènes Sokori
- **31 janvier 2022** : CA Alliss
- **2 février 2022** : séminaire structuration réseau breton
- **15 février 2022** : séminaire approfondissement Université de Lille
- **21-23 février 2022** : séminaire formation
- **23 février 2022** : comité de pilotage du forum français du TSR
- **3 février 2022** : entretien Inspection générale IGESR
- **17 mars 2022** : AGE de l'association France Tiers Lieux
- **18 mars 2022** : AG Alliss
- **22 mars 2022** : réunion de régulation Djepva en vue d'une nouvelle CPO
- **23 mars 2022** : AGE de transformation de l'association LP en association Sokori
- **24 mars 2022** : séminaire évolution Chaire Bernard Maris
- **6 avril 2022** : séminaire réseau forum français du TSR
- **12 avril 2022** : groupe de travail « note au SGPI »
- **19 avril 2022** : session de travail « Futur de la chaire Bernard Maris »
- **25 avril 2022** : réunion « note au SGPI » avec les PDG du CNRS et Inrae et réorientation vers la création d'un programme ad hoc
- **27 avril 2022** : avancée travail « club SOKORI » (mécénat)
- **28 avril 2022** : cadre conventionnel avec l'Ineris
- **29 avril 2022** : discussion avec le Mouvement Associatif sur le cadre du forum français du tiers secteur de la recherche
- **3-5 mai 2022** : mission « Espagne Innovation Sociale »
- **9-10 & 12 mai 2022** : Focus groups « Fonjep-recherche »
- **12 mai 2022** : réorientation GT International et plateforme ad hoc
- **16 mai 2022** : audition par la région Ile de France sur le prochain SESRI
- **21 mai 2022** : négociation sur le cadre potentiel d'amendements au PLF 2023
- **1^{er} juin 2022** : GT « Grand ouest » et préfiguration de l'évolution du comit de piloté et du cadre post-Assises 2020-2022
- **2 mai 2022** : présentation-test du club Sokori à la Fondation BNP Parisbas
- **10 juin 2022** : GT Occitanie (réseau Rappso)
- **13-14 juin 2022** : intervention Chaire Bernard Maris au Camp des Milles

LES NOTES

- **14 juin 2022** : séminaire vie associative sud-est
- **17 juin 2022** : élaboration de la synthèse de préparation du séminaire interdisciplinaire Irsn
- **20 juin 2022** : interventio Chaire Bernard Maris à Sciences Po Toulouse
- **20 juin 2022** : séminaire vie associative Occitanie
- **22 juin 2022** : AGE France Tiers Lieux et constat des dysfonctionnements persistants
- **28 juin 2022** : lancement du travail de documentation du porte-feuilles d'activités du futur Fonds de dotation
- **1^{er} juillet 2022** : lancement du travail de lobby auprès du Parlement en vue du PLF 2023
- **3-12 juillet 2022** : rencontres sur site (permanences) avec 16 parlementaires en vue du dépôt d'amendements au PLF 2023
- **25-27 juillet 2022** : séminaire vie associative Rhône-Alpes-Auvergne/Sud-est
- **3-6 août 2022** : mission « Amérique du nord »
- **21-23 août 2022** : séminaire vie associative Pays d'Arles
- **25-28 août 2022** : séminaire vie associative Grand Toulouse
- **1^{er} septembre/17 octobre 2022** : soutien au consortium Equipact (AAP ANRT SAPS)
- **7-9 septembre 2022** : séminaire vie associative Grand est
- **19 septembre 2022** : séminaire Crefad/Alliss
- **20-22 septembre 2022** : séminaire vie associative Rhône-Alpes-Auvergne
- **12 octobre 2022** : début mission Isopolis/La réunion
- **20 octobre 2022** : séminaire interdisciplinaire « Conjonction d'événements & changement climatique » à l'IRSN
- **21 octobre 2022** : finalisation dossier Club Sokori mécénat
- **31 octobre 2022** : lancement HT « 10 ans de la Chaire Bernard Maris »
- **13 novembre 2022** : séminaire « 10 ans de la Chaire Bernard Maris »
- **14 novembre 2022** : session de finalisation du dispositif du forum français du TSR
- **15-20 novembre 2022** : mission La Réunion in situ
- **25 novembre 2022** : audition par le groupe PROSPER sur leur futur rapport « confiance dans l'expertise scientifique »
- **27 novembre 2022** : remise du rapport d'évaluation du prohgramme Isopolis/IRD/La Réunion et proposition de suivi à 6 mois
- **7 décembre 2022** : CA Alliss
- **15 décembre 2022** : GT « 10 ans Chaire Bernard Maris »
- **20 décembre 2022** : finalisation dispositif réseau Bretagne à Rennes
- **20 décembre 2022** : séminaire vie associative Grand ouest
- **23 décembre 2022** : mission Toulouse « 10 ans Chaire Bernard Maris »
- **26-29 décembre 2022** : mission vie associative Centre

Soutien au TSR et aux relations TSR/ESR

Les Fonjep-Recherche – Suspension sans préavis

Depuis le changement à la tête de la Djepva en 2021, des signaux persistant nous parvenaient indiquant une fragilisation administrative de ce dispositif. De l'autre côté, l'association qui gère de façon paritaire le dispositif Fonjep constatait que les Fonjep-Recherche prélevaient sur le volume global des double postes mal budgétés au sein du budget de l'État. Aussi après un portage volontaire de Jean-Benoit Dujol de 2018 à 2020, et sans une vraie compréhension par l'administration de l'utilisé de cette expérimentation annoncée par Gabriel Attal en novembre 2018, volens nolens, les Fonjep-Recherche ont été fragilisés par une absence complète de portage politique. Après un courrier envoyé à la première ministre, celle-ci nous avait aiguillés vers ces deux derniers ministres. Autre aspect problématique, s'il n'était la preuve d'une incapacité à faire respecter la parole de l'État, personne n'est en capacité de nous dire clairement de quelle secrétaire d'État dépend précisément la Djepva. Cette situation justifie que nous devrions via le forum français du TSR faire valoir auprès du gouvernement et de la représentation nationale une budgétisation claire de ce dispositif plébiscité et d'un coût plus que marginal.

Séminaire interdisciplinaire « Conjonctions d'événements liés au changement climatique »

Nous l'annonçons dans le rapport d'activités 2021 : Alliss, via son délégué général - nommé par décret ministériel membre du Comité d'Orientation de la Recherche de l'Institut National de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire - a été désigné président du groupe de travail « Changements Climatiques ». Le mandat aboutira au printemps 2023 à la publication d'un avis et de recommandations. Avec le soutien complet du service « ouverture à la société » de l'IRSN, dirigé par Audrey Lebeau-Live, et avec l'appui de Didier Gay, adjoint au directeur, de Renaud Martin (service d'ouverture à la société) et Claire-Marie Duluc (Chef du bureau d'expertise en hydrogéologie et sur les risques), Alliss a suggéré et obtenu l'aval de la direction et de la présidence de l'IRSN de tenir un séminaire interdisciplinaire qui s'est tenu le 20 octobre dans les locaux de l'institut. La qualité et le succès de ce séminaire furent reconnus unanimement. Nous mettons en annexe 3 le programme global du séminaire.

Pour finir le travail entamé voici près de deux ans, Alliss a suggéré la tenue de focus groups mobilisant 20-40 salariés d'opérateurs du nucléaire. L'Andra, EDF et Orano ont donné officiellement leur accord, chose assez rare pour être notée. Ces sessions se dérouleront en mars 2023. Son organisation a été confiée à Alliss. L'avis et la recommandation de ce GT seront rendus public. Toutefois, devant la préparation d'une loi d'accélération du nucléaire, cet avis pourrait prendre une autre dimension.

GT FRAPPS

Sur suggestion de Christophe Roturier de l'Inrae - qui jusqu'à son départ en retraite en 2022 coordonnait le service « sciences société » de l'Inrae - nous avons sollicité les différents

EPST et Epic membres d'Alliss, afin de structurer un réseau des responsables de ces services. Ainsi, la création officielle du groupe de travail RAPPs (réferents sciences société sciences ouvertes et co-recherches) a-t-elle eu lieu fin 2022. Un agenda spécifique débutera en 2023.

Soutien au consortium Equipact - AAP de l'ANR

De l'été à l'automne 2022, Alliss a été impliqué dans la mobilisation, l'aide à la rédaction et à la conceptualisation d'une réponse à l'appel à projets de l'ANR portant sur les « recherches participatives ». Ainsi, le consortium Equipact, issu du groupe de travail Intermédiation d'Alliss (2015-2019) a déposé une réponse, qui est lauréate de l'appel, ce dont nous nous félicitons. La plus-value incubatrice d'Alliss y montre ici sa pertinence, tout en rappelant le positionnement spécifique d'Alliss qui est de ne pas émarger aux AA.

EQUIPACT est une recherche-action qui implique sept associations, deux laboratoires publics, une maison des sciences de l'homme, deux infrastructures de recherche et un musée. Il vise à améliorer la qualité et les impacts de la participation des citoyens et des associations aux co-recherches dans la perspective de transitions écologiques, solidaires et démocratiques. EQUIPACT ambitionne d'enrichir les compétences des acteurs de la recherche publique impliqués. Les terrains d'étude et les méthodes sont apportés par les membres du consortium : méthodes participative, action, interventionnelle, et pratiques d'éducation populaire éprouvées. EQUIPACT s'appuie sur des travaux de la plateforme ALLISS et sur les réalisations de ses membres ; ces travaux ont permis d'identifier un certain nombre de besoins auxquels le projet a pour objectif de répondre.

Nos hypothèses: 1/ ces coopérations entre acteurs académiques et non académiques constituent une configuration robuste de production de connaissances actionnables ; 2/ les méthodes et compétences testées par les membres justifient de tenter d'en généraliser certaines ; 3/ notre démarche transdisciplinaire renforce la pertinence de nos productions ; 4/ cette catégorie de co-recherches participe d'une démocratisation de notre société ; 5/ ces dynamiques renforcent le développement territorial endogène. EQUIPACT ciblera les freins/leviers au succès de ces co-recherches : a/ amont (inclusion, appariement, problématique) ; b/ pendant (interfaces territoriales, documentation, suivi-évaluation) ; c/ aval (capitalisation, impact, évaluation).

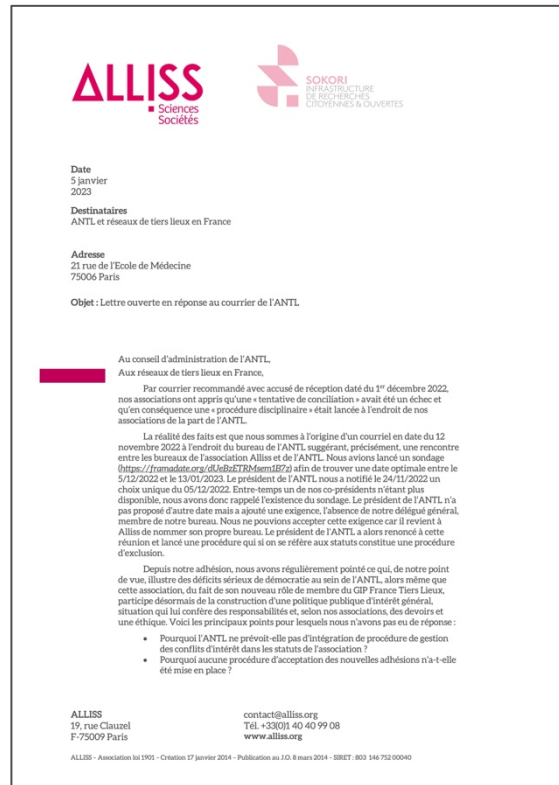
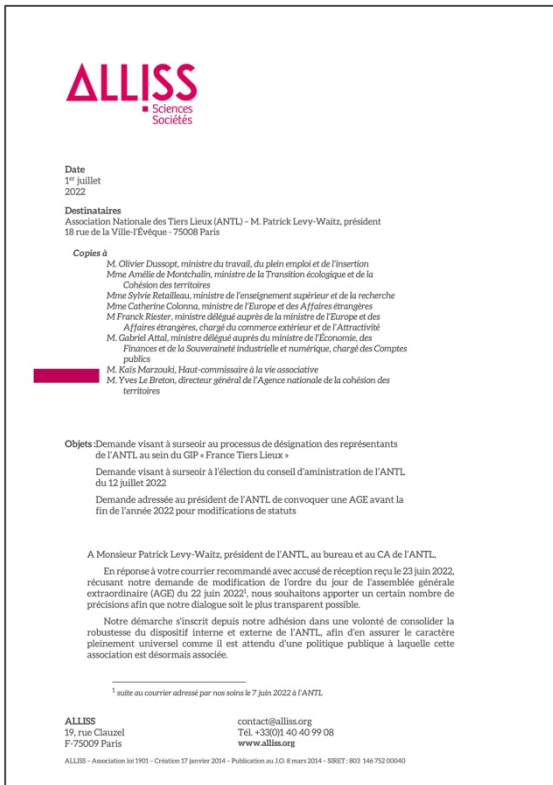
Les résultats attendus : 1/ une feuille de route « formation-capacitation des compétences » ; 2/ une méthode de documentation systématique et raisonnée des projets de transitions ; 3/ une méthode de suivi/évaluation des impacts sociétaux de ces co-recherches ; 4/ une note d'orientation à l'adresse des autorités publiques et territoriales finançant la recherche. Ils feront l'objet d'un colloque et d'un numéro spécial de la revue Natures, Sciences, Sociétés, ainsi que de publications dans des revues scientifiques et professionnelles.

Résumé public de la proposition du consortium Equipact

Le cas problématique de l'Association nationale des Tiers Lieux

A la demande de plusieurs de nos membres au printemps 2022, nous avons adhéré à l'association France Tiers Lieux, structure qui se veut représentative des tiers lieux en France. Nous avons participé à divers groupes de travail de mars à juillet 2022. Nous avons constaté des dysfonctionnements démocratiques graves et récurrents. Malgré nos demandes réitérées, l'opacité restait de mise, qui plus est dans un agenda institutionnel à marche forcée qui a mené cette association en 3 mois à donner sans réserve tout son capital immatériel au GIP France Tiers Lieux. Devant l'incapacité de la présidence et de la direction de cette

association de résoudre ces dysfonctionnements, Alliss a décidé d'alerter les ministères en juillet 2022. En réaction, la gouvernance de l'ANTL a lancé une procédure « d'exclusion » en novembre 2022. Après réflexion, nous avons décidé de rendre publique notre décision de démissionner de cette association si peu démocratique et représentative ». Depuis, nous avons engagé des discussions avec les commissaires du gouvernement du GIP France Tiers Lieux.



Extraits des courriers envoyés à l'ANTL et aux ministères impliqués dans le GIP France Tiers Lieux

Formation

Préparation de la 2nde promotion du 1^{er} cercle

Covid-10 oblige, nous n'avons pas été en mesure de tenir en présentiel la 2nde session de formation politique des dirigeants du TSR, regroupé sous le groupe de travail dénommé « 1^{er} cercle ». Aussi depuis fin 2021 et tout au long de 2022, nous avons préparé la formation de la seconde (double) promotion du 1^{er} cercle qui s'est déroulé à Paris du 25 au 27 janvier 2023. **Voici le programme :**

25 janvier 2023

8h30	Accueil et mots de bienvenue par Madeleine Akrich, Eric Vindimian (co-présidents d'Alliss) et Sylvane Casademont (directrice IHEST)
9h/9h45	Interconnaissance 1 - Trios de trios
9h45/10h45	Présentation générale par Lionel Larqué (Alliss) Echanges avec les participants
10h45/12h30	Apport de connaissances 1 - Co-recherches, innovations élargies et transitions (1h) <u>Dimensions</u> historiques et socio-politiques <i>Intervenants</i> : Rémi Barré (Ifris), Lucile Ottolini (Lisis) <u>Ateliers</u> (1h) : échanges à partir de l'expérience et de l'expertise des participants
12h30/14h	Déjeuner
14h/16h	Apport de connaissances 2 - Co-recherches : épistémologie, intermédiation, métiers <u>Dimensions</u> épistémologiques et méthodologiques <i>Intervenants</i> : Pierre-Benoit Joly (Inrae) <u>Ateliers</u> (1h) : échanges à partir de l'expérience et de l'expertise des participants
16h/16h30	Longue pause
16h30/18h30	Atelier controversé n°1 - Science, expertise et décision publique en situation d'incertitude <i>Intervenants</i> : Sélim Louafi (Cirad)
	Soirée libre

26 janvier 2023

9h/10h30	Interconnaissance 2 - Biographie de recherche <i>Animation Damien Lenouvel</i> • 15' : Travail personnel • 20' * 2 : Travail par affinité autogérée
-----------------	---

LES
NOTES

	<ul style="list-style-type: none"> • Retour en plénière. • 20' - Exploration des données par groupes de 6. Présentation en plénière des résultats par un référent de chaque groupe
10h30/12h30	<p>Apport de connaissances 3 – Politiques publiques d’ESRI et émergence du TSR (1h)</p> <p><i>Dimensions</i> : histoire des politiques contemporaines d’ESRI, éléments structurels, évolutions</p> <p><i>Intervenant</i> : Philippe Larédo (UGE), Rémi Barré (Ifris)</p> <p><i>Ateliers</i> (1h) : échanges à partir de l’expérience et de l’expertise des participants</p>
12h30/14h	<p>Déjeuner-débat avec des dirigeants d’établissements publics d’ESR autour des perspectives d’infrastructures communes TSR/ESR</p> <p><i>Invités confirmés</i> : Antoine Petit (PDG Cnrs), Philippe Mauguin (PDG Inrae), Thomas Lombès (Directeur de la stratégie de l’Inserm), Elisabeth Claverie de Saint-Martin (PDG Cirad)</p>
14h/16h	<p>Débat : Enjeux territoriaux des partenariats avec les universités</p> <p>Animation : Eric Vindimian (Alliss) & Anne Jacquelin (R-DY)</p> <p><i>Intervenants confirmés</i> : Mathieu Schneider (vice-président Unistra), Pierre-Marie Chauvin (vice-président Sorbonne Université), Étienne Augé (vice-présidents Université de Saclay), Patrick Levy (ancien président Université de Grenoble Alpes)</p>
16h/16h30	Longue pause
18h30/20h	<p>Atelier controversé n°2 – « Fake news & Rapport Bronner - retours critiques »</p> <p>Animation : Pierre-Benoit Joly (Inrae)</p> <p><i>Invités</i> : Madeleine Akrich (Ecole des Mines, Centre de sociologie de l’innovation), Marie-Pierre Samitier (France TV), Sylvestre Huet (Le Monde « Science² »)</p>
21h	Dîner des 2 promotions 1 ^{er} cercle (2019 & 2023) – Restaurant Les Pipos 2 rue de l’Ecole Polytechnique 75005 Paris

27 janvier 2023

9h/9h30	Introduction à la journée - Les 10 prochaines années – Co-élaborer une politique publique – Lionel Larqué
9h30/10h30	Etudes de cas : alimentation, santé, politiques agricoles & territoires Présentation par des participants
10h30/12h30	<p>Atelier « Faire réseau I » - Quels enjeux professionnels et militants ?</p> <p><i>Invité</i> : Steven Hearn (Scintillo)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire une communauté de pratiques – avec Juliette Pérès, Anaïs Trousselle,... • Construire un réseau de lieux et interfaces territoriales – avec Stéphanie Bost, Mathieu Marchall, Jérémie Cordonnier, Ewa Zlotek-Zlotkiewicz,... • Renforcer le travail politique en Région – avec Julien Mary, Sandrine Dupé, Christelle Chonnam

12h30/14h	Déjeuner-débat – TSR & Politiques Publiques <i>Invités : Bénédicte Durand (Rectrice IDF), Samuel Guibal (DRARI IDF)</i>
14h/16h	Atelier « Faire réseau II » - Vers le forum français du tiers secteur de la recherche - Discussion avec des représentants d'associations nationales et de représentants de chambres consulaires de l'ESS <i>Invités : Rachid Cherfaoui (ESS France), Bernard Vandembunder (ATD Quart monde), Jean-Baptiste Clérico (Céméa)</i>
16h/16h15	Pause & bilan à chaud

La formation dans le réseau et l'écosystème Alliss

L'activité de sensibilisation et de formation que nous effectuons est très dense. Jusqu'ici, nous avons toujours évité de surcharger les rapports d'activité de la somme complète de nos interventions. Devant les questions posées par la Djepva quant à la réalité de nos activités en la matière, nous avons donc décidé de rendre visible ce pan de notre action. En effet, d'un point de vue du « métabolisme » du réseau d'Alliss, ce travail fait partie de « l'implicite des choses ». Sans un maillage régulier et sans discontinuer à l'échelle nationale, la robustesse de nos analyses serait moindre, devant la profusion des acteurs de terrain engagés dans des processus de R&D citoyennes, participatives, interventionnelles, dans un logique « transitionnelles ».

Aussi, il importe de dire ici qu'en 10 ans d'existence, Alliss a formalisé, peu ou prou, 18 modules d'intervention à savoir :

1. Sensibilisation à la notion de Tiers secteur de la recherche (3h)
2. Approfondissement de la notion de TSR (1 journée)
3. Sensibilisation : le TSR au niveau territorial et régional (3h)
4. Sensibilisation à la notion d'innovation élargie
5. Séminaire de formation sur les co-recherches (1, ou 2 journées) : études de cas
6. Sensibilisation au système français de recherche et d'innovation
7. Approfondissement et compréhension du système français de recherche et d'innovation (1 journée)
8. Historique des modalités de co-recherches dans la société française : heuristiques et études de cas interdisciplinaires
9. Formation à la mobilisation territoriale des acteurs du TSR
10. Formation à l'animation de collectifs hybrides : études de cas (Forum mondial Sciences et démocratie)
11. Séminaire : engager un plan de mobilité européenne « Sciences et démocratie – études de cas des sciences et recherches participatives et citoyennes » (1 journée)
12. Séminaire introductif : recherches participatives ? Citoyennes ? Les enjeux sémantiques et pratiques
13. Séminaire : Education populaire versus co-recherches : des convergences historiques
14. Séminaire : évolution du cadre législatif en faveur des co-recherches – 1982-2020 (1/2 journée)
15. Sensibilisation : préparer un dossier de Fonjep-Recherche (1/2 journée)
16. Séminaire de formation politique : TSR et prospective à 10 ans (1/2 journée)
17. Sensibilisation : présentation du collectif multi-acteurs Alliss (3h)

18. Formation 1^{er} cercle (3 jours) – formation politique des cadres du TSR

En 2023, nous sommes intervenus auprès de 89 collectifs, associations, regroupements, consortiums, entreprises de l'ESS sur une de ces 18 modalités d'actions, soit 1,5 en moyenne par semaine.

De façon cumulée, depuis 2012, ce sont environ 2500 associations dont nous avons croisé le chemin.

Actions territoriales

OCCITANIE : le réseau RAPPPO, dont Alliss et la MSH Sud sont à l'origine depuis 2021, a l'ambition d'être reconnu en tant qu'interlocuteur de l'exécutif régional pour ce qui concerne les co-recherches. Cela se traduit, dans le nouveau SRESRI en Occitanie, par la structuration et l'animation d'un pilier « Co-recherche », aux côtés du pilier « CSTI » et fonctionnant en autonomie vis-à-vis de ce dernier dans le cadre du réseau « Sciences en Occitanie » qui est soutenu par la Région. Cette activité d'émergence d'un pilier « Co-recherche » a été confiée par l'exécutif régional aux deux MSH d'Occitanie qui assurent également le secrétariat du réseau RAPPPO (une mission dédiée a émergé au niveau du pôle Sciences-sociétés de la MSH SUD). Suite à la journée de lancement (le 14 novembre 2022 à Narbonne), une programmation claire des « recherches avec pour et par la société » est en cours. Ce collectif réunit à ce jour 20 structures du Tiers secteur de la Recherche, les deux universités de Montpellier, celle de Perpignan, l'Université fédérale de Toulouse, l'INRAe, le Cirad, le CNRS, Agropolis International et ATECOPOL (IRD, IAMM et Institut Agro excusés), aux côtés des deux MSH d'Occitanie et du Réseau National des MSH.

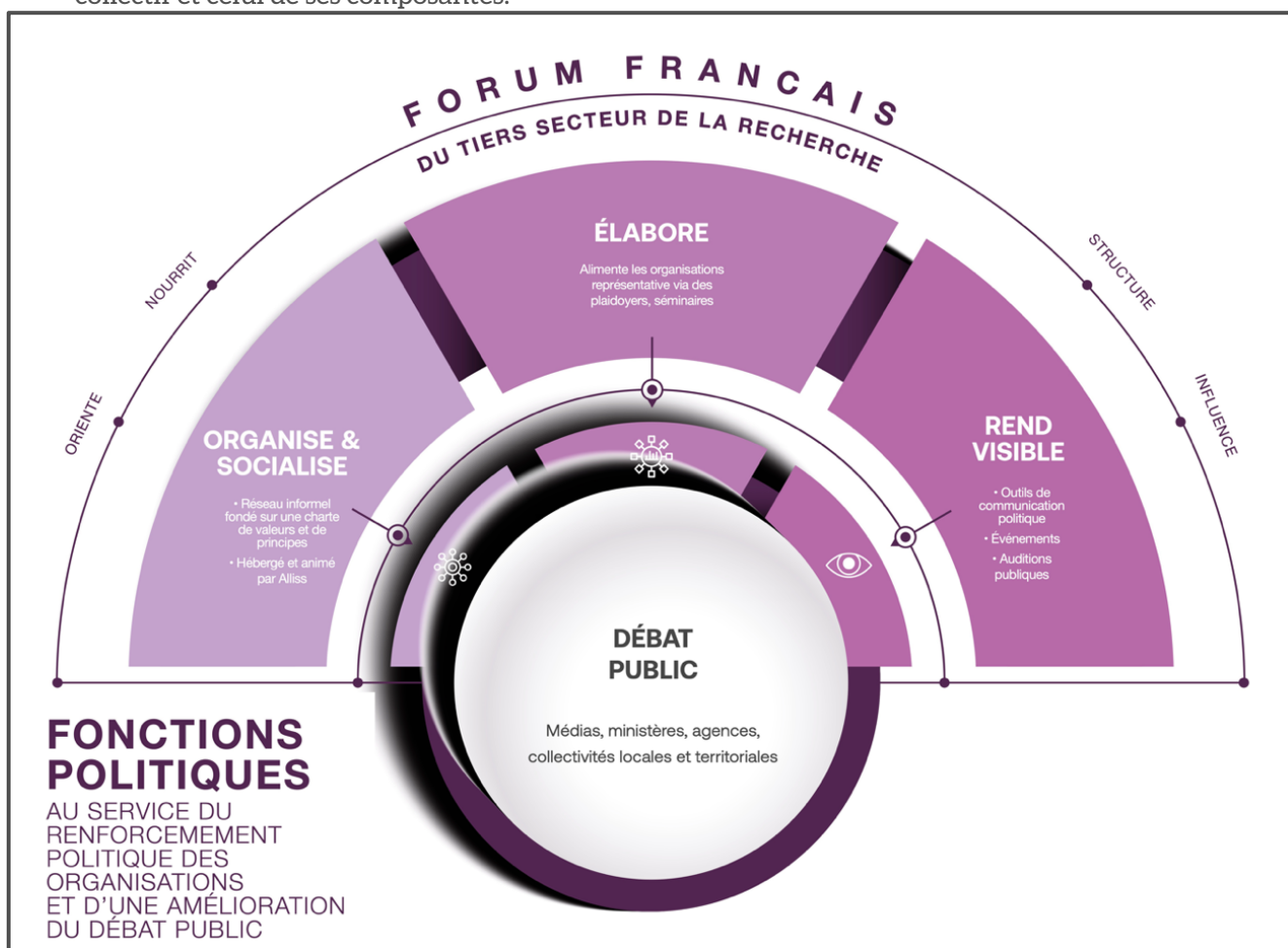
BRETAGNE : le contexte est ici différent. Des dynamiques complexes et pas encore totalement convergentes se font jour. Aucune institution d'ESR n'est actuellement clairement repérée comme porteuse d'une véritable stratégie d'alliance avec le TSR. De son côté, la CRESS Bretagne s'est rapproché du comité de pilotage et l'a intégré en 2022. Alliss restera vigilant à que le capital patiemment bâti grâce à son travail, celui de l'Ireps Bretagne en la personne de Sandriné Dupé, de Reso Solidaire en la personne d'Haud Le Guen, et du Collège coopératif en Bretagne en la personne de Jérémie Cordonnier. La dynamique coopérative semble à ce stade moins affirmée qu'en Occitanie. Qui plus est l'octroi du label SAPS au dispositif Tissage de l'Université de Rennes (à 95% dédié à la CSTI) perturbe encore un peu plus l'écosystème breton.

LA RÉUNION : sur sollicitation de l'IRD (Pascale Chabanet, représentante à La Réunion) et Rigas Arvanitis (directeur du Ceped), nous avons accepté une mission de soutien au programme réunionnais Isopolis. Nous avons observé et analysé *in situ* un collectif « sciences société » aussi original que fragile, sur cette île. La qualité et l'hybridité des profils étaient saisissants. Des personnalités comme Jaëla Devakarne, Richard Dijoux ou Christelle Chon-Nam nous ont démontré que ce qui se joue depuis 10 ans dans ce collectif citoyen partenaire de l'IRD converge d'avec les ambitions d'Alliss. Aussi, après négociation, nous avons accepté une mission d'appui à ce collectif-programme, mission qui devrait aboutir, nous l'espérons, à une prise en compte structurante par l'exécutif régional de La Réunion.

Le forum français du tiers secteur de la recherche

Depuis 2 ans, Alliss a patiemment agrégé des énergies, sans exclusive, en laissant venir les acteurs à leur rythme et au gré des rencontres. Cette souplesse et cette hospitalité sont déterminantes dans la qualité de la vie de l'association. 5 réunions de travail interassociatif au plan national accueilli au sein des Ceméa, ont abouti en novembre 2022 à un schéma opérationnel et politique de ce forum.

En 2023, nous inaugurerons le forum français du tiers secteur de la recherche. Ce forum remporte l'adhésion des mouvements suivants : Le Mouvement associatif, Cnajep, Ligue de l'enseignement, Francas, Secours catholique, Résolis, Union Peuple et Culture, Fonda, Ovej, CRID, FRMJCF, CCS Volontariat, ATD Quart Monde, Crefad, FNCS, Les petits débrouillards, Fonjep, AFA, IFMA, Tara Expéditions, Traces. Le schéma de gouvernance proposé place Alliss dans la fonction d'animation et de secrétariat du forum, ce qui correspond à ses compétences et son positionnement institutionnel. Restent encore à préciser : 1/ la gouvernance du forum ; 2/ la complémentarité/subsidiarité entre le plaidoyer collectif et celui de ses composantes.



Afin de renforcer la nature de ce forum, une charte a été rédigée, amendée et validée lors du dernier comité de pilotage.

CHARTRE DU FORUM FRANÇAIS DU TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE^(*)

MOTIVATIONS

Les chamboulements climatiques, sanitaires, sociaux, économiques, alimentaires, démocratiques, éducatifs, culturels comme la conscience d'une communauté de destin de l'humanité nous obligent vis-à-vis de nos contemporains, de nos descendants et de l'ensemble du vivant. **Parmi les ressources nécessaires à la construction d'un futur commun, la mobilisation et le croisement des savoirs est indispensable.** Qui plus est, le rapport qu'entretient notre société à la connaissance et à la recherche scientifique est constitutif de notre histoire et de notre démocratie.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le modèle de développement de nos sociétés se fonde sur les investissements financiers et les innovations scientifiques et technologiques. Depuis 70 ans, ce régime repose uniquement sur les pôles publics et industriels. Ces politiques publiques nient les apports majeurs et indispensables de l'ensemble de la société, notamment du tiers secteur de la recherche.

L'émergence de cette nouvelle catégorie d'acteurs :

- *résulte* d'une amélioration du niveau éducatif général et de la massification de l'éducation supérieure en particulier,
- *touche* tous les champs de la connaissance,
- *répond* à des problématiques le plus souvent territorialisées et liées à la qualité de la vie,
- *élargit* les notions d'innovation^(*) et de richesses produites dans nos économies.

Ces dynamiques de fond, enthousiasmantes, enrichissent nos systèmes nationaux de recherche et d'innovation, en France, comme en Europe et au-delà. Ce mouvement dont nous sommes porteurs est amené à se développer dans la longue durée. Il constitue une bonne nouvelle dont se saisit insuffisamment la puissance publique comme la représentation nationale. Notre société a confiance en la recherche scientifique. Il est temps que la puissance publique se mette à ce diapason et sorte d'un tropisme délétère de défiance à l'endroit de sa propre société.

ÉTHIQUE

Nous sommes convaincus de l'importance de la connaissance dans nos sociétés. Les politiques publiques de recherche et d'innovation ne constituent pas une politique publique comme une autre. Elle en détermine beaucoup et est à ce titre fondamentale.

Nous nous reconnaissons d'une tradition de justice épistémique où les valeurs et les principes de la recherche ne négligent pas ceux de la juste redistribution des pouvoirs entre les porteurs de savoirs. Si tous les savoirs ne sont pas de

même nature (académiques, d'action ou d'expérience), c'est leur croisement qui fait sens en société. Ainsi, le principe d'égalité de dignité des contributeurs constitue notre second pilier éthique.

Nous nous reconnaissons dans le fait que la science et la recherche sont des aventures collectives dont les démarches doivent être partagées par le plus grand nombre.

Nous affirmons notre respect des principes de libertés académiques parfois remises en cause dans le débat public comme dans certains pays.

VOCATION

Prendre la société de la connaissance au sérieux nécessite que les acteurs affirment une parole publique fondée en raison, au service de l'intérêt général. En ce sens, ce forum est un espace d'élaboration d'une parole collective.

Son ambition est d'accompagner et de structurer les coopérations entre les établissements publics et le tiers secteur de la recherche. Aussi, vise-t-il, dans la durée, à :

- consolider la place du tiers secteur de la recherche dans le débat public, en tant que sujet actif et légitime des systèmes nationaux et européens de recherche et d'innovation et objet de politiques publiques,
- promouvoir des propositions en vue d'enrichir les politiques publiques de recherche et d'innovation dans leurs dimensions participatives, citoyennes et coopératives,
- promouvoir une vision élargie de l'innovation et des communs de la connaissance,
- nourrir un dialogue permanent et constructif avec les organismes et agences publics qui le souhaitent.

Premiers signataires :

* désigne le secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales), le secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels), les organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux), impliqués dans des activités territorialisées de recherche et d'innovation. Il contribue à l'effort national de recherche et d'innovation par le biais de coopérations avec les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Il priorise les enjeux de soutenabilité, de viabilité, de préservation du fonctionnement des écosystèmes, de maintien et de ressource de la biodiversité, de résilience des sociétés, de santé publique, de cohésion des territoires, d'approfondissement démocratique et d'amélioration des capacités créatives des populations.

* l'innovation, littéralement introduction de la nouveauté, est généralement définie comme une invention qui a trouvé ses utilisateurs. Dans l'usage courant, elle est associée à la compétitivité économique, au marché, au brevet... Néanmoins, depuis une dizaine d'années, on observe un élargissement de l'innovation par ses processus (innovation distribuée, ascendante, interactive...) et par ses objectifs (innovation sociale, durable, responsable, frugale...). C'est ce qui permet de parler d'innovation élargie.

Analyse stratégique à 10 ans

Les items de cette partie stratégique ont chacun fait l'objet en 2022 de travaux d'élaboration collective au sein d'Alliss, dans le cadre de plusieurs de ses groupes de travail. Nous avons décidé de les regrouper dans cette partie intitulée « Analyse stratégique à 10 ans » car (a) ils n'ont pas été opérationnalisés en 2022 et (b) ils feront l'objet des débats du 3 avril.

Le contexte et la conjoncture dans lesquelles agit Alliss ont changé sur de nombreux aspects essentiels, par rapport à ce qu'ils étaient au moment de sa création (2012 sous la forme d'un collectif informel, 2014 sous la forme d'une association loi 1901). Au regard des résultats substantiels obtenus par notre association en dix ans, le temps nous a semblé opportun de réfléchir à sa stratégie afin que l'association puisse être en capacités d'affronter les années à venir qui s'annoncent pour le moins complexes sinon instables.

Aussi, cette analyse produite au dernier trimestre 2022 vise-t-elle à favoriser l'émergence d'un diagnostic partagé entre les membres de l'association, dans l'optique d'une évolution de son positionnement institutionnel, de sa gouvernance et de sa stratégie d'action pour la prochaine décennie.

En parallèle, étant donné que de nombreuses associations, institutions et autorités publiques nous ont rejoints ces dernières années, il nous est apparu également essentiel d'approfondir collectivement ce dont Alliss est porteuse, de mieux appréhender une certaine « profondeur historique » dans la genèse (lente) de cette association et, incidemment, de saisir en quoi Alliss, en tant qu'association multi-acteurs, fédérant des énergies, des ambitions et des stratégies institutionnelles hybrides, est *de facto* constituée de contributeurs et parties prenantes hétérogènes.

Ce document a vocation à constituer la base des débats de l'assemblée générale extraordinaire du printemps 2023.

Contexte & conjoncture

Dans quel monde et quelle France Alliss a-t-elle été créée en novembre 2012 ?

[Les attentats de janvier et novembre 2015 n'ont pas encore eu lieu, mais ceux de Toulouse et Montauban ont déjà frappé, mais, selon les services de renseignement français, il s'agit d'un « loup solitaire »]

Sur le plan international, Daech est inconnu et aucun califat n'est à l'horizon de la Syrie et de l'Irak. Xi Jinping n'est pas encore secrétaire général du Parti Communiste Chinois. Donald Trump anime une émission de télé-réalité sur NBC, *The Apprentice*. Barack Obama entame son second mandat de président des États-Unis avec la ferme volonté de faire voter à la Chambre une loi instaurant un système universel de mutuelle-santé. Le Royaume-Uni fait évidemment partie de l'Union européenne et, croit-on, pour longtemps. Silvio Berlusconi a enfin définitivement, croit-on également, perdu le pouvoir en Italie, et un universitaire du nom de Mario Monti vient de lui succéder. Viktor Orbán vient à peine de revenir au pouvoir en Hongrie et n'a pas encore montré de visage illibéral. Depuis un an à peine, Lula n'est plus président du Brésil, et sa successeure, Dilma Rousseff, première femme présidente du Brésil,

est bien accrochée à son poste. La prix Nobel de la Paix 1991, Aung San Suu Kyi, tout juste libérée, vient d'être élue députée en Birmanie. On ne parle pas encore de génocide des Ouïghours. Elizabeth II est immortelle. Benoît XVI est toujours pape et le dernier héritier de Saint-Pierre à avoir renoncé à sa charge demeure toujours Grégoire XII en 1415 !

[Le monde se remet lentement de la crise des subprimes de 2008 et n'a pas été percuté par le Covid-19. Ni la Crimée, ni l'Ukraine n'ont encore été envahies par la Russie, dont l'actuel président vient de retrouver son fauteuil « prêté » à Dmitri Medvedev]

Dans le champ du débat public, la notion de « fake news » ne fait pas partie du vocabulaire contemporain. Vincent Bolloré vient juste de racheter deux obscures chaînes de TV, C8 et Direct Star, et vient, par la même occasion, de devenir premier actionnaire du groupe Vivendi. #Metoo ? Inconnue au bataillon. Christiane Taubira n'a pas encore été traitée publiquement de « guenon » par des militants d'extrême-droite et « La Manif pour Tous » n'a pas encore fait son apparition.

Sur le plan environnemental, les étés caniculaires ne sont pas encore la norme. Les difficultés d'approvisionnement en électricité sont un non-sujet. Ni le Portugal ni la Grèce n'a encore subi d'incendies dantesques. Il n'est pas question de nouveau programme de construction de centrales nucléaires pas plus que de « convention citoyenne sur le climat ». Cependant à la fin d'une année 2012 où des records de températures ont été battus, la COP18 sur le climat, réunie à Doha, engage les négociations de la deuxième phase du protocole de Kyoto, tandis qu'en France, un ancien ministre de la recherche, soutien de Nicolas Sarkozy, publie son dernier livre sur « L'imposture climatique ou la fausse écologie ».

Alliss est, d'une certaine façon, une association née dans un autre monde au moment, où, sans le savoir, il finissait.

Donc, pendant ce temps-là... Alliss

Fruit de dix années de rencontres et d'enrichissements mutuels, Alliss va voir le jour le 17 novembre 2012 au Cnam, dans le contexte des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, initiées par le gouvernement dans la perspective d'une loi d'orientation sans budgétisation pluriannuelle (cela relèvera de la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche de décembre 2020 - LPR). **Quels constats présidèrent à la création d'Alliss ?**

Dans un rapport remis en janvier 2007 à la DG Recherche de la Commission européenne, intitulé *Taking European Knowledge Society Seriously*, le groupe d'experts qui en est l'auteur a montré qu'il existait « une autre » société de la connaissance. La massification de l'enseignement supérieur - en France, 35% d'une classe d'âge accède désormais à l'enseignement supérieur - fait que les capacités d'innovation sont largement distribuées. Aussi, comme l'appelle de ses vœux le *New Manifesto*² en 2010, les incidences profondes et à long terme de ce phénomène imposent de redéfinir la notion d'innovation.

En parallèle, les acteurs qui fonderont Alliss ne se reconnaissaient pas dans le constat alarmiste d'une supposée défiance des citoyens vis-à-vis de « la » science. La littérature scientifique sur le sujet montre que ce postulat est tout simplement erroné. Pourtant, la doctrine du ministère de la recherche quant à sa vision de « la » société demeurait jusqu'en 2020 que « c'est par une vaste entreprise de diffusion de l'information scientifique et technique que nous contiendrons les penchants irrationnels et antiscience de la société ». Cet attendu, énoncé en 1982, était déjà anachronique quand il fut écrit. Il l'était encore plus en 2012.

² https://steps-centre.org/aneuromanifesto/manifesto_2010/

Enfin, d'un point de vue économique, les travaux préparatoires à la création d'Alliss ont permis de documenter que les politiques publiques de recherche et d'innovation datent - dans leur forme contemporaine - du début des années 1950, et ont percolé *via* l'OCDE au sein de toutes les nations scientifiques et technologiquement « développées ». Ces politiques reposent sur deux pôles : public et industriel. Ainsi, nous avons démontré que les politiques publiques d'ESRI³ n'ont pas existé de plus de 10% du PIB - *i.e.* le tiers secteur de la recherche⁴ - et son potentiel de production de nouvelles connaissances, d'innovations élargies⁵, et donc de valeur et de richesse.

Alliss fut fondée sur des constats, analyses sociologiques, politiques et économiques robustes, qui restent valables aujourd'hui.

Ceci étant, comment se présentent alors les perspectives d'engagement pour Alliss à Horizon 2030 ?

2023-2030 : co-construire une politique publique

Les prémisses d'une politique publique « Recherche avec, pour et par la société »

Comme nous l'anticipions en 2019, nous sommes entrés en phase d'institutionnalisation d'une politique publique « sciences société » de caractère interactionniste et non plus diffusionniste. Ainsi, depuis le vote de la LPR en décembre 2020, nous assistons à une maturation des sujets en faveur desquels notre association plaide depuis dix ans. C'est cette raison essentielle qui justifie d'ouvrir notre présent débat afin de concevoir un nouveau positionnement de l'association et d'envisager les réformes de structure qui doivent l'accompagner. Voici les principaux événements qu'il convient de noter pour alimenter notre réflexion :

- **Décembre 2020** : vote d'amendements « Alliss » dans la LPR (Annexe 2 pages 18-24)
- **Mars 2021** : l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche a placé officiellement le « tiers secteur de la recherche » dans son schéma des acteurs du système national d'enseignement supérieur et de recherche
- **Printemps 2021** : appel à projet « SAPS » (sciences avec et pour la société) en direction exclusive des universités en vue de l'octroi d'un label éponyme (centré sur la CSTI)
- **Juin 2021** : rendez-vous entre Alliss et la directrice de la DGRI ayant conclu à la nécessité d'instruire le dossier du financement des infrastructures de co-recherche

³ Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

⁴ Notion conçue par le groupe de rédaction du Livre Blanc d'Alliss qui désigne « le secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales), le secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels), les organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux), impliqués dans des activités territorialisées de recherche et d'innovation. »

⁵ Autre notion popularisée par Alliss : « L'innovation, littéralement introduction de la nouveauté, est généralement définie comme une invention qui a trouvé ses utilisateurs. Dans l'usage courant, innovation est associée à la compétitivité économique, au marché, au brevet. Néanmoins, depuis une dizaine d'années, on observe un élargissement de l'innovation par ses processus (innovation distribuée, ascendante, interactive,...) et par ses objectifs (innovation sociale, durable, responsable, frugale,...). C'est ce qui permet de parler d'innovation élargie.

- **28 Juillet/17 Octobre 2022**: premier appel à projets de l'ANR « Recherches participatives ».

Alliss se positionne comme co-acteur de cette politique

Ces évolutions sont déterminantes mais ni la trajectoire ni l'évolution de la politique publique « sciences avec et pour la société » ne sont écrites. Comme tout processus instituant, il charrie des risques de marginalisation des acteurs non institutionnels et non académiques. La tradition étatique française est en ce sens peu libérale et la co-construction des politiques publiques ne fait pas partie de la culture « naturelle » de la haute fonction publique pas plus que de celle des dirigeants politiques. Dès lors, trois questions principales doivent être posées.

1/ Tout d'abord, une politique en faveur du développement des co-recherches (participatives, action, interventionnelles, citoyennes...) ne nécessite-t-elle pas une participation des acteurs « tiers » à sa définition voire à sa gouvernance ? Or, il faut déjà constater la réduction de cette ébauche de politique à des appels à projets - pente naturelle des acteurs étatiques. Or, une politique publique de co-recherches ne peut se résumer à une mise en concurrence permanente et généralisée d'acteurs se disputant des financements. Il y a là un premier motif d'engagement politique. C'est le sens de notre plaidoyer actuel pour le financement et le développement de communs infrastructurels (Sokori, fonds de dotation & mutualiste, infrastructure de données). Nous répondons donc positivement, et avec force, à cette première question.

2/ Ayant répondu par l'affirmative à la première question, une seconde émerge alors : Alliss est-elle légitime à revendiquer un rôle dans la co-élaboration d'une telle politique publique ? La question se pose car Alliss, sans en avoir le monopole, a joué un rôle important dans la conception de cette politique et dans sa mise à l'agenda. Nous ne pouvons que répondre encore positivement, et avec non moins de conviction, à cette deuxième question.

3/ Enfin, troisième question, qui découle de notre deuxième réponse positive : faut-il faire évoluer l'organisation et la stratégie d'Alliss pour assumer un tel rôle de co-acteur d'une politique publique des co-recherches et de reconnaissance du tiers secteur de la recherche ? Ne faut-il pas en concevoir les évolutions nécessaires pour être le plus efficace possible dans cette mission ?

Le débat sur ces questions, les réponses proposées et les conséquences pour l'évolution d'Alliss dès 2023, doit se tenir lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire. Pour le mener, cette note propose au CA des pistes de réforme permettant d'organiser les débats nécessaires.

Les pistes de réformes d'Alliss

Bilan critique

Après une période de « preuve de concept » qui dura de 2012 à 2014, Alliss s'est transformée en association loi 1901 en février 2014 dans l'optique d'organiser un colloque-forum fondateur en janvier 2015. L'association fut ainsi fondée par la volonté de personnes morales, parmi lesquelles notamment : Inra, Cirad, Ifris, Irsn, Université de Strasbourg, Université Marne-la-Vallée, Les Petits débrouillards, Peuple et Culture, Injep, Crid, Aitec,

NSS Dialogues. Ces organisations ont co-écrit les statuts et la charte actuels. L'association a été conçue selon les principes suivants :

- Un budget « frugal » (stabilisé depuis entre 250k€ et 350k€ selon les années)
- La subsidiarité entre Alliss et ses membres (interdisant notamment à l'association de répondre à des appels à projets)
- Une politique ciblée de communication vers les politiques et institutionnels laissant le grand public et les réseaux sociaux à nos adhérents
- Une agilité et une réactivité effectives
- Une forte indépendance du fait d'un budget financé à 80% par les membres.

Si l'on regarde le travail accompli en dix ans (Cf Annexe 1 page 15), nous pouvons considérer que le bilan de l'association est très satisfaisant et que la feuille de route conçue en novembre 2012 a été suivie. La santé de l'association Alliss est bonne. De 23 membres en 2014, nous en sommes à 105 aujourd'hui. Cette association n'a jamais connu ni crises ni conflits internes. La « sélection » de ses responsables s'effectue de façon souple et consensuelle. Autrement dit, on peut considérer qu'Alliss est une association où la démocratie interne est de bonne qualité, où les débats sont sérieux et bien préparés, permettant d'instruire des démarches d'action. Pour autant, tout n'est pas parfait.

Pris dans leur ensemble, tous les chantiers lancés et animés par l'association « couvrent très large » et Alliss navigue en permanence avec le risque du « débordement » et de l'inefficacité. Cet activisme protéiforme suscite ici ou là des « crispations » de plus en plus explicites. Par exemple, suite au vote de la LPR en décembre 2020, le gouvernement a placé le chantier « sciences avec et pour la société » (SAPS) dans les mains des universités, qui éprouvent souvent des difficultés à poursuivre des évolutions de fond, et dans la durée.

En parallèle, la Conférence des présidents d'Université (CPU) devenue en 2021 France Universités (FU) n'a pas renouvelé son adhésion à Alliss. Cette décision est due à deux : 1/ un changement à la présidence de FU ; 2/ la captation du dossier par un réseau de vice-présidents Sciences Société piloté notamment par des établissements ayant du chantier « sciences-société » une vision réduite à la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI). Le fait que les universités dites « de recherche » - désormais regroupées au sein du réseau UDICE - soient pour nombre d'entre elles plus proches du positionnement d'Alliss que ne l'est France Université, ne doit pas nous faire sous-estimer ces diverses alertes.

Quant à la situation dans le champ associatif, certains acteurs pensent qu'Alliss cherche une position hégémonique. De la même manière, nous ne sommes pas encore parvenus à cohabiter avec France ESS. Il s'agit là de malentendus puisque le discours politique d'Alliss va de pair avec un positionnement institutionnel de stricte subsidiarité par rapport à ses membres.

En résumé, dans l'hypothèse où les membres estiment qu'Alliss est importante dans la période qui s'annonce, et étant donné le « Bilan critique » ci-dessus, la proposition consiste :

- d'une part à ré-agencer les activités d'Alliss selon un schéma resserré et à refonder chacune d'elles (Partie 1) ;
- d'autre part, à rendre le dispositif interne de travail (les groupes de travail - GT), ainsi que les instances (le CA) - plus lisibles et efficaces (Partie 2) ;
- enfin, à innover en matière de modèle économique, à savoir préciser et réaffirmer la fonction et le positionnement institutionnels d'Alliss dans son écosystème

d'acteurs et de partenaires, y compris lors de l'autonomisation de certains projets arrivés à maturité (Partie 3).

Un schéma d'activités resserré et refondé

Un schéma d'activités resserré

A. Trois domaines d'activité au cœur de l'identité d'Alliss

1. **Plaidoyer, lobby, influence**
2. **Incubation de communs infrastructurels pour le TSR** (pôle de référence Sokori, fonds de dotation, fonds mutualiste, infrastructures de données interopérables, capacitation/formation)
3. **Activités au plan Européen et international** : rappelons qu'Alliss était au départ un projet à dimension internationale, qu'il a été décidé lors d'un Caucus en janvier 2015 de se concentrer sur la France, avant, depuis 4 ans, de réfléchir à une nouvelle stratégie à cette échelle.

B. Deux catégories d'activités « autogérées »

4. **Territoires** : Alliss y étant représentée systématiquement
5. **Sujets émergents** : IA, Doctorants etc...

C. Un projet irréductible et spécifique

6. **La Chaire Unesco Bernard Maris**, « dossier » sur lequel nous reviendrons plus bas.

Nous ne traiterons dans ce document que des 3 domaines d'activités qui sont au cœur de l'identité d'Alliss et de la Chaire Unesco Bernard Maris qui va faire l'objet d'évolutions importantes.

Plaidoyer, lobby, influence

Malgré des acquis, beaucoup reste à faire

Alliss a patiemment acquis un rôle d'entraînement qui lui confère désormais une certaine responsabilité. Au cœur de son image, il y a sa fonction de plaidoyer, de lobby et d'influence. Rappelons-le, le paysage institutionnel des rapports « sciences société » n'aurait pas évolué de la sorte sans notre action collective. Même la politique SAPS du ministère s'est construite pour partie en réaction à un de nos amendements à la LPR, qui appelait le gouvernement à initier une politique « avec, pour et par » la société. Cette réaction comporte une part d'opposition subtile : la ministre de l'ESR de l'époque a fait supprimer la conjonction « par » qui a toute sa signification à Alliss et plus largement dans la société française. Sa suppression a eu trois conséquences :

1/ placer dans les mains des universités les dispositifs de « sciences avec et pour » la société ;

2/ lancer un appel à projets en 2021 autour des recherches « sur la médiation et la communication scientifique », démontrant que pour l'État le sujet est toujours celui de la « pédagogie envers le grand public » ;

3/ que l'appel à projets « recherches participatives » ne finance toujours pas à 100% les coûts des acteurs « tiers » (contrairement aux projets européens depuis le mitan des années 1990 !)

Cela fait beaucoup ! Dans quelle situation serions-nous si Alliss n'avait effectué son travail de plaidoyer ?

Nous avons donc encore du travail pour faire comprendre « de quoi nous parlons ». Pour cela nous devons être encore plus clairs et démonstratifs. Et aussi accroître notre vision partagée et consensuelle de ce dont nous parlons : le tiers secteur de la recherche, l'innovation élargie, etc...

Vers un modèle « agence de presse »

Afin d'éclairer les débats, et dans le cadre du travail de réflexion stratégique enclenché dès 2019, se poursuivant en 2020 et 2021, nous avons décidé en 2021 de financer une étude quant à un « nouveau modèle » de *lobbying* qui pourrait devenir celui d'Alliss. Nous avons choisi l'entreprise *Tenzig Conseil* (<https://tenzigconseil.fr>) pour nous accompagner dans ce travail (rapport d'activités 2021). *Tenzig* est une entreprise de conseil en communication politique avec laquelle nous échangeons régulièrement depuis huit ans. La méthode utilisée pour cette étude co-réalisée avec le délégué général d'Alliss a intégré les demandes insistantes de plusieurs de nos membres pour « médiatiser » les acteurs et les activités du TSR afin de populariser le TSR grâce à des exemples concrets et incarnés. Les conclusions de cette étude ont fait ressortir les paramètres structurants suivants :

- Le paysage médiatique (médias de masse, Net) est saturé et ajouter du bruit au bruit est contre-productif sauf à disposer d'une « force de frappe » financière hors d'atteinte
- Nos ressources sont d'abord et avant tout intellectuelles (analytiques) et praxéologiques (acteurs de terrain)
- Notre cible stratégique « lobby/influence » n'est pas « le grand public » [qui est l'apanage de nos membres au regard de notre positionnement subsidiaire] mais plutôt les élites et dirigeant.es : parlementaires, élus territoriaux, ministres, cabinets, journalistes, élus aux chambres consulaires, syndicats, grandes associations, administrations, agences, commission européenne, OCDE, Unesco... Le modèle « média-pro » est bien connu. Il repose sur la production d'une information dite primaire », unique, et l'abonnement.

Le modèle correspondant est celui des « agences de presse ». Son intérêt pour Alliss est :

- Les capitaux et investissements nécessaires sont relativement faibles et à la portée d'Alliss
- Le contenu nécessite un observatoire des acteurs et activités (dont nous disposons en partie)
- Les compétences requises font déjà partie des savoir-faire d'Alliss, à professionnaliser
- La participation à un tel « média primaire » peut motiver tant les institutions académiques que les acteurs de terrain
- Ce modèle est compatible avec la fonction de lobby d'Alliss, sous une forme enrichie. Il ne s'oppose donc pas à l'identité et à l'utilité actuelles de l'association, mais les prolonge et les renforce
- Cette fonction s'insère aisément dans le schéma des « communs infrastructurels » pour lesquels nous plaïdons par ailleurs.

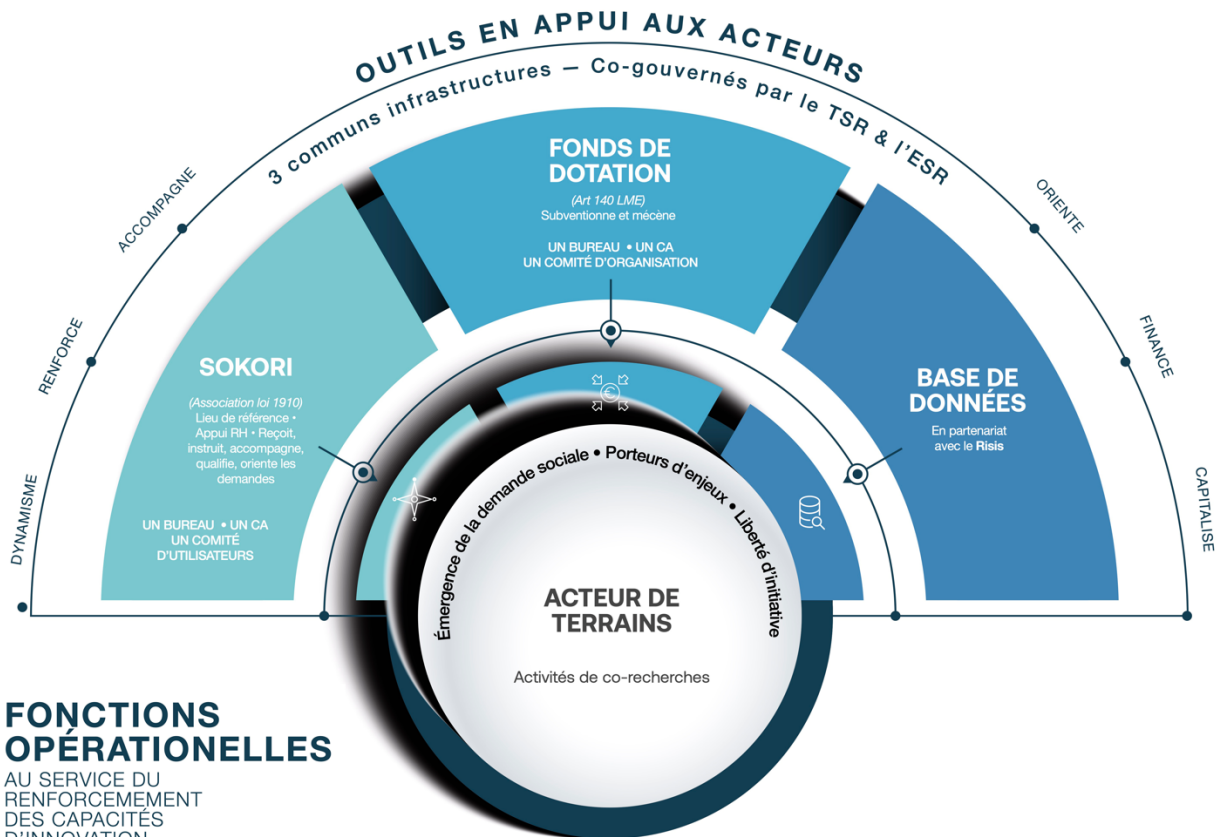
Orientation

Structurer & refonder l'activité plaidoyer / lobby / influence en deux axes : développement d'une « agence de presse du TSR » et animation/secrétariat du forum français du tiers secteur de la recherche.

Les communs infrastructurels pour le TSR

Alliss doit rester agile et souple sans « charger sa barque ». Or, son plaidoyer politique est, depuis le vote de la LPR en 2020, orienté principalement vers le financement des infrastructures du TSR, que nous avons nommées « communs infrastructurels » et qui sont au nombre de trois :

- Sokori, le lieu/pôle physique de référence
- Un fonds de dotation & un fonds mutualiste
- Une infrastructure de données interopérables



Ce travail va en lui-même requérir des efforts conséquents notamment pour la conception et le développement de ces communs. Aussi, le rôle d'« incubateur » que nous avons choisi à Alliss pour le dossier « SOKORI » est-il celui que nous voulons appliquer à toutes les activités relatives aux communs infrastructurels.

Ces activités sont appelées à s'autonomiser progressivement à partir de 2023. A ce stade (dont les membres prendront connaissance dans le rapport d'activités 2022), nous avons trois dossiers en cours pour 2023 :

- la coordination de la rédaction d'une note opérationnelle à destination du SGPI qui doit présenter les schémas conceptuels, opérationnels et financiers de ces communs infrastructurels
- le lancement des activités de l'association Sokori
- l'inauguration du « Club Sokori » (club de mécènes hébergé au sein d'Alliss).

Orientation

Créer le Groupe de Travail « Note SGPI / gouvernement » et produire une note aux autorités en 2023.

Activités au plan Européen et international

Comme nous l'avons rappelé plus avant, Alliss est au départ aussi un projet à dimension internationale, issu pour partie du Forum mondial sciences et démocratie (2007-2013). Ceci explique que des représentant.e.s de 21 pays participèrent au colloque-forum inaugural de janvier 2015. Aussi, la programmation des trois journées comprenait-elle deux caucuses⁶ internationaux : « European Caucus » et « International Caucus ». Les conclusions de ces deux réunions fermées furent consensuelles. S'attaquer aux dimensions européenne et internationale était hors d'atteinte.

Il a donc été décidé de mettre sous le boisseau cette ambition et de se concentrer dans un premier temps à « faire ses preuves » dans l'hexagone. Nous avons toutefois maintenu un « fil d'Ariane international » en organisant en novembre 2018 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, un colloque international de belle facture avec le soutien financier de l'Agence française pour le développement, en partenariat avec le réseau international Enda Tiers Monde, qui, à cette époque, était dirigé par le brillant Moussa Mbaye.

Il est fortement improbable qu'Alliss puisse acquérir à moyen terme une capacité d'action aux échelles européenne et internationale. En revanche, à la condition d'un renforcement des dynamiques et de la structuration de nos activités en France, nous devons mieux nous articuler aux acteurs déjà agissant à ces échelles, académiques (Cirad, Ird etc) ou non académiques TSR (ATD Quart monde, Tara Expéditions, France ESS, Le mouvement associatif etc...). Aussi, en 2021, un Groupe de Travail a-t-il été réactivé grâce à l'intérêt manifesté par l'Université de Lausanne, le Gret, l'IRD, le Cirad et le CRID. Une feuille de route devrait être formalisée en 2023, avec l'optique d'un colloque international en 2025-2026 à Lausanne.

Orientation

Lancer à l'AGE un appel à manifestation d'intérêt pour participer au GT International dont la feuille de route actuelle est l'organisation à Lausanne à horizon 2025-2027 d'un colloque international (ONG/Institutions de recherche des 4 continents)

⁶ Dans la tradition nord-américaine, il s'agit de « réunion huis clos »

Vers l'autonomie de la Chaire Unesco Bernard Maris Économie Sociétés

Alliss et la Chaire Bernard Maris ont un berceau commun. Le colloque-forum inaugural d'Alliss s'est déroulé les mêmes journées que les attentats de Paris, du 7 (Charlie Hebdo) au 9 (l'Hyper Cacher) janvier 2015. Au regard de difficultés posées par l'accueil de cette Chaire au sein d'une université française, c'est grâce à l'appui inconditionnel de Michel Wieviorka, alors président de la FMSH, que le dossier a été complété au regard des critères de l'Unesco, mais sans moyen financier. Quant à Alliss, elle héberge juridiquement la Chaire et en assume la programmation non académique. C'est par un accord en 2017 avec François Morin - qui dans les années 1990 était directeur du laboratoire d'économie auquel était rattaché Bernard Maris à Toulouse - qu'une mise en relation a été effectuée avec Olivier Brossard, alors directeur de Sciences Po Toulouse, sauvant la Chaire d'une mort clinique, par manque de soutiens financiers et d'un agenda de recherche solide. Désormais, la Chaire a un pied dans la ville rose (un titulaire, Ron Boschma, et une programmation très dynamique :- www.chaire-bernard-maris-sciencespo-toulouse.com/) et dans la capitale (convention citoyenne sur l'économie, dossiers pédagogiques). Ce duopole permet de la souplesse et une variété de programmation à l'image du dossier qui a été présenté au printemps 2015 à l'Unesco - avec l'appui et le soutien de plusieurs ambassades (française, palestinienne, brésilienne, togolaise, sénégalaise notamment) - défendant l'idée d'une Chaire à la fois académique, citoyenne et culturelle.

Si l'intérêt scientifique et politique d'un tel projet au sein d'Alliss n'est contesté par aucun membre, il n'en demeure pas moins que cette Chaire se situe dans un champ d'action distinct de l'objet social d'Alliss. En outre, en 2025, nous commémorerons les dix ans de l'assassinat de Bernard Maris. Aussi, Lionel Larqué a-t-il réfléchi à l'organisation d'une série d'événements culturels tout au long de l'année 2025. Le bureau du 27 octobre a insisté sur le risque qu'il y avait à ne pas mieux distinguer Alliss de cette Chaire, notamment au regard de sa dimension médiatique et de son inscription dans une théorie économique radicalement opposée à la théorie dominante qui fonde la politique du gouvernement. Cette caractéristique pourrait être préjudiciable à l'image et à la légitimité d'Alliss qui reposent sur une certaine neutralité politique.

La Chaire a été prolongée jusqu'en 2025. D'ici là, nous devons résoudre les points suivants : 1/ une stratégie financière plus robuste ; 2/ un nouvel arrimage institutionnel (hors FMSH) probablement sur Toulouse ; 3/ réforme du conseil scientifique international ; 4/ assurer les conditions de réussite des événements prévus en 2025 ; 5/ préparer la sélection du ou de la prochaine titulaire de la Chaire. Pour atteindre ces objectifs, il apparaît judicieux de fonder une association idoine. Nous proposerons cette orientation à nos collègues toulousains.

Orientation

Créer l'association autonome 'Chaire Bernard Maris' pour une fondation en 2023.

Un dispositif interne de travail plus lisible & efficient

Revoir le schéma des Groupes de Travail (GT)

Actuellement, les échanges sur les thèmes portés par les membres d'Alliss s'effectuent via la plateforme collaborative www.reseau.alliss.org développée en 2014 par l'entreprise montreuilloise **Jamespot** (<https://www.fr.jamespot.com>). Au gré des idées, des nécessités et de l'actualité, **64 groupes de travail (GT)** ont vu le jour sur notre plateforme ! Ceci est méconnu de la quasi-totalité des membres, car il est délicat de donner la pleine mesure de toute l'action d'Alliss à ses membres. Le risque serait en effet grand de les (vous) submerger d'informations, ce qui serait tout bonnement contreproductif. Au-delà de ce simple fait, le maintien d'un tel nombre de GT ne semble pas adéquat, d'autant que certains avaient un caractère conjoncturel et limité dans le temps. Malgré tout, et même s'ils ne sont pas tous visibles de tous les membres, beaucoup ont encore du sens, mais probablement de façon plus synergique et efficace ; certains pourraient en revanche être mis en « archives » et clos (fonction disponible sur notre plateforme).

Rendre lisible l'action d'Alliss consiste d'abord à la rendre compréhensible par ses membres. Or, la particularité technologique d'une plateforme collaborative dont l'architecture est celle d'un « réseau social d'entreprise » (ce qui est le cas des plateformes Jamespot), est qu'elle met « à plat » toutes les activités, sans hiérarchie. Or, 64 groupes de travail pourraient être regroupés plus simplement.

Orientation

- Nettoyer la liste des GT sur la plateforme (fusionner, archiver, renommer) et améliorer les responsabilités de co-animation
- Communiquer les nouveaux regroupements et inciter les inscrits à y participer
- Favoriser l'utilisation de la plateforme aux potentialités mal connues par les membres

Instances : un CA renouvelé dans sa forme, renforcé sur le fond

S'agissant de la gouvernance d'Alliss, on peut pointer deux limites au modèle actuel :

- Une gouvernance minimaliste - reposant sur un haut niveau de confiance entre les membres et envers le délégué général (sur la base de rapports d'activités et financiers complets), qui n'est plus suffisante pour asseoir Alliss de façon pérenne dans le paysage institutionnel français. L'activité protéiforme d'Alliss ne permet pas à ses administrateur.rice.s - ainsi qu'à l'AG - d'être pleinement acteur.rice.s de l'association. Trois séances par an en moyenne placent le CA devant un flot dense d'informations. La seule instance active est le bureau, depuis les origines.
- Enfin, la liberté d'action et d'initiative du délégué général, en l'occurrence Lionel Larqué, est étendue. Jusqu'ici, ce *modus operandi* et ce *modus vivendi* n'ont jamais été mis en défaut. Mais la période tendue dans laquelle nous entrons - et face aux défis qu'Alliss doit relever si elle est conséquente avec ses orientations - impose de réformer l'association, certes en lui gardant sa souplesse mais en intégrant des dispositifs et des procédures plus en phase avec l'intensité des chantiers stratégiques de l'association.

Statutairement, chaque élu.e « représente » le collège auquel il est rattaché (SC, ESR, E2F, AFP), mais ils ne sont pas placés en situation de jouer un rôle d'entraînement et de

représentation de leur collègue. Or, si nous décidons de prendre au sérieux la stratégie que nous décrivons tout au long de cette note, l'action d'Alliss devra reposer pour une part sur une collégialité politiquement et institutionnellement plus large, cohérente et solide. Ceci peut justifier de réformer et d'enrichir les statuts dans l'optique suivante :

- l'affirmation d'une fonction claire d'Alliss de mobilisation et de capacitation des cadres du tiers secteur de la recherche *via* l'activité de son « 1^{er} cercle » qui doit être enrichie et élargie
- l'affirmation d'une culture de transmission intergénérationnelle des compétences intellectuelles, des savoir-faire, voire d'un capital politique et institutionnel
- Incidemment, l'intégration explicite l'objet social de l'association des notions développées et portées par Alliss (tiers secteur de la recherche & innovation élargie) dans
- la création d'un nouveau collègue dans les statuts - un chaînon manquant -, celui des « alliés », donnant une place formelle aux compagnons de route d'Alliss dont la situation professionnelle ou personnelle ne leur permet pas, au regard de nos statuts actuels, de bénéficier d'un rôle plein et entier dans la vie voire la gouvernance de l'association : retraités, anciens dirigeant.e.s d'établissements publics, hauts fonctionnaires, leaders politiques, syndicaux, médiatiques et associatifs.

Pour assumer cette feuille de route ambitieuse, la gouvernance de l'association doit évoluer, en fonction des objectifs généraux suivants :

- Renforcer le profil des administrateurs.rices au regard de la feuille de route stratégique d'Alliss, à savoir la participation à un processus de co-construction d'une politique publique
- Actualiser et clarifier l'objet social, le positionnement institutionnel, la stratégie et les modes d'actions d'Alliss.

Orientation

Soumettre au vote en AGE des statuts rénovés d'ALLISS

Innover en matière de modèle économique

Notre modèle frugal ne permet pas de développer de l'association. Alliss n'a jamais eu plus de deux salariés en poste. La nécessité d'une « indépendance » forte comme du positionnement subsidiaire d'avec ses membres interdisent *de facto* toute « montée en charge », notre modèle centré sur les cotisations des membres ne pouvant croître indéfiniment.

La logique d'une action d'Alliss *en subsidiarité* contraint son champ d'action et éventuellement le financement de certaines de ses actions : pas de réponse à des appels à projet, pas de communication externe grand public, pas d'hégémonie politique au détriment des espaces fédératifs légitimes (Le mouvement associatif, France ESS). Si l'on ajoute le chimérique recours au développement d'une offre de « prestations de services », les tâches organiques d'Alliss (mobilisation, lobby) doivent désormais reposer sur un modèle économique réformé et enrichi.

LES NOTES

Les activités d'Alliss se déploient via une plateforme collaborative où chaque membre (individuel ou collectif) peut initier de nouveaux chantiers sans pilotage ni blanc-seing « par le haut ». Cette horizontalité a initié 64 groupes de travail en 8 ans. Certains continuent leur travail à bas bruit, mûrissant à leur rythme. D'autres ont pu initier des actions structurantes et pour certaines très visibles et impactantes en France : Livre blanc, Sokori, fonds mutualiste, chaire Bernard Maris, Fonjep recherche, intermédiation, 3MI (international), 1^{er} cercle etc. Alliss comme entité organisée et munie de fonctions professionnelles agit de facto comme un chef d'orchestre. Ce positionnement interne est semble-t-il le bon.

Malgré tout, lorsqu'un chantier « réussit », rien n'est structuré ni pensé pour ne pas « être dépouillé » des bonnes idées, des bonnes initiatives et des futures réussites potentielles. Alliss investit des chantiers, souvent sur fonds propres, parfois avec le concours de cotisation exceptionnelle de certains de ses membres, parfois aussi la conduite d'action en commun. Nous avons connu des expériences désastreuses lorsque ce sujet n'est pas analysé avec intelligence et finesse. La disparition de la coopérative *La Paillasse* est pour une grande partie le fruit d'un pillage des pépites incubées en son sein. Lorsqu'on joue des rôles de chef d'orchestre, d'animation et d'incubateur, ce qui est *de facto* le cas d'Alliss, l'économie d'un tel positionnement, auquel il importe de rappeler l'interdiction de « marcher sur les pieds de ses membres » n'offre pas beaucoup de solutions si l'on souhaite non pas développer mais au moins pérenniser ces fonctions dans un futur proche : pour chaque projet « s'émancipant » d'Alliss – car faut-il le rappeler ils sont tous conçus ainsi – le lien organique avec celui-ci doit être pensé et assumé en étant conséquent : que ces liens disparaissent purement et simplement, que le retour sur investissements associatifs soit d'ordre symbolique, financier ou de gouvernance, ceci doit être affirmé, négocié et accepté par les parties prenantes. Nous produisons en fin de ce chapitre un tableau des liens entre Alliss et les projets en voie d'autonomisation.

PROJET/DOSSIER	PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	LIENS AVEC ALLISS / RETOURS SUR INVESTISSEMENTS
LOBBY/INFLUENCE	Lancement du forum français du tiers secteur de la recherche	Assume le rôle d'animation et de secrétariat
	Développement d'une stratégie de communication politique nationale	Alliss héberge à ce stade le développement de l'Agence de presse
COMMUNS INFRASTRUCTURELS	Sokori - Pôle de référence physique sur Paris	Club Sokori des mécènes hébergé à ce stade au sein d'Alliss
	Association Sokori	Alliss co-fondatrice en 2023
	Fonds de dotation	Alliss co-fondatrice du fonds de dotation
	Vers un média national	héberge à ce stade du développement "l'agence de presse"
CHAIRE UNESCO BERNARD MARIS	2025 Événements culturels d'envergure en France	Le délégué général membre de la présidence de l'association

Tableau récapitulatif des liens économique entre Alliss et les projets structurant ou en voie d'autonomie

En conclusion

Dispersion et gouvernance fragile ne sont plus de mise dans la période actuelle. Or, Alliss entre dans un moment paradoxal où l'affirmation d'un virage assumé peut

LES NOTES

précisément rencontrer un sentiment de dispersion et de gouvernance fragilisée chez ses membres. Elles nourrissent :

1/ *en interne* une impression chez les membres de ne pas être en capacité de s'approprier l'action de l'association ;

2/ *en externe*, un flou qui n'aide plus à un positionnement crédible d'Alliss et peuvent susciter des malentendus surtout au regard du fait que nombre d'actions entreprises arrivent à « maturité institutionnelle » ;

3/ Enfin, notre modèle économique génère désormais les prémisses de tensions budgétaires imposant des évolutions dans la construction des missions professionnelles et le modèle économique.

C'est donc à la consolidation d'une réponse à ces tensions et à la nécessité d'instaurer un modèle économique durable qu'il faut dorénavant s'attacher.

ANNEXE 1

ALLISS : des origines au déploiement actuel (1995-2022)

Avant de constituer Alliss sous forme de collectif informel (2012-2014) puis en association loi 1901 (2014 à aujourd'hui) il aura fallu expérimenter et tester la forme que devait prendre le travail de rapprochement (d'alliance) entre les institutions d'enseignement supérieur et de recherche et « la société civile non industrielle » (que nous allons finir par nommer après 2017 « tiers secteur de la recherche »). Les principales émergences auxquelles certains initiateurs d'Alliss ont pris part et qui ont nourri peu ou prou ses « affluences identitaires » sont les suivantes :

Période activiste (1995-2005)

- Mitan des années 1990 : émergence de nouveaux collectifs définis par leur « contre-expertise citoyenne » (Collectif CCC-OMC, Attac France, Réseau action climat, Aitec etc...)
- Début années 2000 : création de la Fondation sciences citoyennes qui a capitalisé sur les idées nord-américaines de « sciences citoyennes » et constitua le relais français du réseau européen *Living Knowledge*
- 2001 : création du Forum social mondial
- 2003-2005 : programme de mobilité européenne « SOKORI - Sciences et démocratie » (350 jeunes français envoyés dans 27 pays de l'UE observer les initiatives dans le champ S&D). Programme conçu au sein de l'Association française des petits débrouillards (AFPD) et co-initié avec le CRID.

N.B. n°1 : en parallèle, dans l'opinion publique, les « frictions » entre sciences et société sont popularisées avant tout par deux « événements » : le « moment Sida » et l'irruption des associations de malades ; B/ de 1999 à 2010 l'action radicale des « Faucheurs volontaires » qui vont, en particulier, détruire des plants au sein de laboratoires publics de recherche (Inra, Cirad notamment), action qui va durablement marquer le monde de la recherche.

N.B. n°2 : au gré des multiples « réformes » dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, un mouvement social de chercheur.se.s va notamment faire parler de lui et influencer pendant quelques années ce milieu, à savoir le collectif *Sauvons la recherche* (SLR qui de façon contre-intuitive, va se révéler *in fine* très corporatiste quant à ses liens avec « la » société. Pour preuve les tensions importantes au sein du groupe « Recherche et sociétés », seul GT qui ne parviendra pas à atteindre de consensus lors de l'assemblée générale de SLR de Grenoble de l'été 2004.

Période intermédiaire (2005-2012)

- 2005 : rédaction d'une note stratégique au sein du Conseil international du FSM sur la nécessité de créer un espace de discussion politique mondial entre les mouvements sociaux et le monde académique (universités, recherche)
- 2007 : lancement du processus du *Forum mondial sciences et démocratie* (fin du dispositif en 2013) dont les éditions se sont tenues successivement à Bélem (Amazonie/Brésil), Dakar, Tunis (deux fois)

- 2008 : organisation de la convention européenne de jeunes citoyens sous la présidence française de l'Union européenne « Société de la connaissance ? Quelle société de la connaissance »
- 2007-2009 : mise en place de la formation certifiante au sein du Cnam « HT2S » permettant à des professionnels et bénévoles de l'éducation populaire de se former aux enjeux « Sciences et Société ». Ce travail a été coordonné d'un point de vue académique par Rémi Barré et Jean-Louis Laville
- 2009-2012 : programme national JICS financé par le Programme d'Investissement d'Avenir (« Jeunesse Innovation et Cohésion Sociale) et développement des notions « d'interface recherche-société » et de « demande sociale de recherche ».

Institutionnalisation (2012-2022)

- Juillet 2012 : refus de la ministre de la recherche (Geneviève Fioraso) d'intégrer les enjeux de « sciences citoyennes » dans le giron des « assises de l'enseignement supérieur et de la recherche »
- Mi-octobre 2012 : décision est prise au sein du CA de l'AFPD, sur impulsion politique de Jacques Weber, François Bouvier, Claude Millier et Elie Faroult de lancer une initiative visant à « forcer » le gouvernement à intégrer ces enjeux dans la future loi d'orientation de la recherche (votée en juillet 2013). Lionel Larqué est mandaté pour « faire quelque chose »
- 17 novembre 2012 : lancement de l'Alliance Sciences Sociétés au Cnam et publication d'un dossier de presse définissant enjeux, perspectives et premières propositions
- Novembre 2012/mars 2013 : travail politique auprès de la représentation nationale pour créer les conditions d'un vote unanime des parlementaires autour de la notion « d'interaction sciences société »
- Avril-juillet 2013 : contre l'avis du gouvernement, vote en commission parlementaire puis en séance plénière, d'un amendement « Alliss » à la Loi d'Orientation de la Recherche, amendement concernant l'évolution de la doctrine de l'Etat quant aux liens entre « sciences » et « société » jusque-là définis exclusivement de façon descendante et paternaliste (doctrine de la diffusion de l'information scientifique et technique) et désormais conceptualisée sous le paradigme « interactionniste »
- 2014 : dépôt des statuts de l'association
- 7-9 janvier 2015 : organisation du colloque-forum « pour une nouvelle alliance sciences société » place de la Concorde à Paris (1300 personnes sur 3 jours) et première apparition publique d'Alliss
- Avril 2015 : suite aux attentats de janvier 2015, création de la Chaire Unesco Bernard Maris
- Janvier 2016 : signature officielle de la création de la Chaire Unesco Bernard Maris en présence de la directrice générale de l'Unesco, de la maire de Paris et du Prix Nobel de la Paix 2013 (UGTT Tunisien)
- 2016-2017 : participation directe et indirecte à la mission Houllier sur les « sciences et recherches participatives »
- 20 mars 2017 : signature de la charte des Sciences et recherches participatives au ministère de la recherche, charte rédigée au sein d'ALLISS
- 27 mars 2017 : en coopération avec l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (alors présidé par Jean-Yves Le Déaut, PS), présentation à l'assemblée nationale du Livre Blanc d'Alliss « Prendre la société de la connaissance au sérieux »

- Juillet 2017 : organisation des premières assises sciences-société à l'Université Paul Valéry de Montpellier (800 participants)
- 2017-2018 : sur demande du directeur de la DGRI, Alain Béretz, ancien président de l'Université de Strasbourg, mission est donnée à Alliss de rédiger des fiches-actions opérationnelles sur ce que pourrait être une mise en œuvre opérationnelle des recommandations du Livre Blanc d'Alliss par le ministère de la recherche
- Février 2018 : obtention de l'agrément Jeunesse Éducation Populaire
- 2018 : travail auprès du Secrétariat d'Etat à la Vie Associative pour lancer l'expérimentation « Fonjep-recherche » et lancement du premier appel à projets au printemps 2019
- Novembre 2018 : séminaire national Alliss/CPU (conférence des présidents d'université) organisé au siège de la CPU
- Novembre 2018 : séminaire international à Dakar visant à préfigurer une plateforme internationale
- 2019 : réalisation par Ulf Clerwall de l'étude de préfiguration d'un Fonds mutualiste du TSR
- Printemps 2019 : 1^{er} appel à projets Fonjep-recherche
- 2-5 avril 2019 (Saint-Rémy les Chevreuses) : 1^{er} séminaire du groupe « 1^{er} cercle » - formation des cadres du TSR
- Juillet 2020 : rédaction du dossier du tiers-lieu de recherche SOKORI et mise en route du groupe de travail éponyme au sein d'Alliss
- 2020-2022 : mise en œuvre d'une stratégie auprès de l'écosystème français des fondations, avec le soutien de Steven Hearn (Scintillo/Groupe SOS) puis de Thierry Taboy (Fondation Orange)
- Décembre 2020 : organisation des assises du tiers secteur de la recherche (Rennes)
- Décembre 2020 : vote de 9 amendements proposés par Alliss au sein de la Loi de Programmation de la Recherche
- Automne 2021 : grâce au travail de Pierre-Yves Saillant, membre du CS du CNRS (depuis membre du CA du Cnrs et du CA de la Fondation du CNRS), vote unanime au sein du CS du CNRS d'une motion « recherches participatives », inspirés des travaux et plaidoyers d'Alliss
- Hiver 2021 : accord du Secrétariat Général Pour les Investissements d'instruire une demande de financements d'infrastructures de co-recherche
- 2021-2022 : lancement du processus de création du Forum français du tiers secteur de la recherche avec le soutien politique des Céméa et de la Ligue de l'enseignement
- 2021-2022 : lancement d'un travail de plaidoyer auprès du SGPI et de la DGRI/MESRI pour instruire les enjeux de financements d'infrastructures de co-recherches
- 2022 : réalisation par Ulf Clerwall de l'étude de préfiguration d'un Fonds de dotation du TSR (ainsi que la production d'un schéma opérationnel dual « association + fonds de dotation »)
- 29 juin 2022 : accord de la DGRI/MESRI d'instruire une note opérationnelle de financements d'infrastructures de co-recherche
- Novembre 2022 : dépôt d'un amendement Alliss au PLF 2023, retoqué par le gouvernement (PLF non encore voté au jour de la rédaction du présent mémo)
- 14 Novembre 2022 : finalisation du travail de création du Forum français du TSR (inauguration prévue en 2023).

ANNEXE 2 :

Rappel de l'étude « Communication & d'influence »

En collaboration avec l'entreprise *Tenzig*, et son directeur Alexandre Menuel⁷, nous avons élaboré en 2021 une stratégie de communication politique qui doit nous mener vers l'émergence d'une production d'informations dites primaires, soit un modèle « d'agence de presse ».

L'idée est de privilégier les activités et les impacts transformatifs du tiers secteur de la recherche. Cette stratégie viserait à : 1/ montrer la réalité des projets ; 2/ animer le débat d'idées.

Si un investissement de 40k€ est requis au départ, une enveloppe annuelle de 90k€ est nécessaire pour effectuer un travail professionnel, régulier et influent. Nous avons travaillé en 2022 sur les possibilités de financer ces propositions.

Contexte & Enjeux

Les enjeux de la communication autour du TSR

- **Faire exister le tiers secteur de la recherche** (son propos, ses débats et ses acteurs) dans l'espace médiatique, sociale et politique de façon pérenne.
- **Produire et communiquer de la réalité sur les débats, les acteurs, les controverses et les partenariats du TSR.**
- **Démontrer par la preuve l'existence du TSR, de ses recherches, de ses collaborations, de ses découvertes et de sa création de valeurs**

⁷ Auteur de la charte graphique d'Alliss et de la Chaire Unesco en 2015

Principes directeurs de la communication TSR

Deux objectifs principaux : se reconnaître entre nous et inspirer les autres

1 Révéler la multitude et créer une dynamique avec les acteurs du TSR

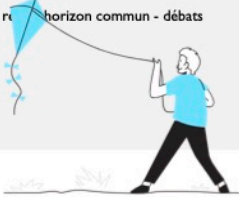
- **Révéler et créer de la fierté d'appartenance au TSR** fédérer les acteurs existants et élargir le cercle, convaincre les acteurs de leur importance, de leur multitude, de leur relation de leur savoirs et de leur production.
- **Faire émerger un collectif qui se connaît et se reconnaît**
- **Légitimer par la preuve, le local, l'expérience, le terrain** mettre les acteurs et les projets du TSR au centre de tout, les rendre acteurs.

multitude – fierté – appartenance – preuve – terrain - ensemble

2 Inspirer la société dans son ensemble, médias et politiques

- **Par l'exemplarité des initiatives, des projets, des personnalités, de la valeur créée.** Révéler les accomplissements, les productions, comme l'exemplarité du potentiel des acteurs et des processus en cours dans le TSR
- **En cultivant les imaginaires, les idées, les utopies pour inventer une vision commune,** des buts communs, des horizons collectifs et des désirs d'avenir

inspirer – idées - exemplarité du réel - horizon commun - débats



7

Principes directeurs de la communication TSR

Trois temporalités de communication continues et complémentaires

TEMPS COURT
2022-2024

STRUCTURER LE TSR EN FILIERE ORGANISEE EN REVELANT LES ACTEURS A EUX MEMES

C'est le point de départ : révéler aux acteurs qui ils sont individuellement et collectivement, embarquer et agréger les énergies motivées en démontrant la réalité de la valeur des productions du TSR, rendre leur fierté aux acteurs qui investissent, qui produisent, qui nouent des relations pour aller plus loin ensemble.

TEMPS MOYEN
2024-2026

FAIRE CONNAITRE ET COMPRENDRE LE TSR A UN PUBLIC PLUS LARGE

C'est la richesse des contenus, des idées et des débats révélés et accumulés par le TSR qui devient la force motrice de la communication. A la fois stock d'idées et créateurs de nouvelles idées, le TSR par sa production (qualité et quantité) devient un acteur du débat légitime pour des publics jusqu'ici hors TSR.

TEMPS LONG
2026-2030

FAIRE DU TSR UN ACTEUR FINANCE, UTILISE, ET SOLLICITE DANS LA DECISION PUBLIC DE RECHERCHE

Après la légitimation, une phase de lobbying plus affirmée. Le TSR étant un acteur référent prend ses positions dans le débats publiques et intègre la sphère public en intégrant ses coutumes et ses modes d'actions (lobbying, financement, relation administration...)

8

Stratégie de moyens

Les outils pour communiquer

Temps 1

UN SITE MEDIA RICHE

C'est le cœur de la machine médiatique, la croisée et la fenêtre agrégeant toutes la production de contenus du territoire : projets, idées et pratiques.

LE BOUCHE À OREILLE

C'est le moins évident, le moins organisable, le plus sensible des leviers de communication, mais aussi paradoxalement celui qui peut se révéler être le plus puissant pour le TSR.

Temps 2

LES MEDIAS TERRITORIAUX

Parce que c'est le réel dans les territoires qui nous importe, le premier levier médiatique après le site sera évidemment toutes la presse régionale, territoriale, thématique. Elle sera le premier liant entre les acteurs, les initiatives, les partenariats.

11

Stratégie de moyens

Un site média riche : inspirer par les projets et stimuler le débat d'idées

Montrer la réalité des projets sur le terrain

C'est le centre névralgique de la communication : c'est par le récit de ces exemples que le TSR pourra se donner à voir.

Comment ?

Des rédacteurs/acteurs qui font le tour de la France pour produire des reportages de terrain : des long reads qui proposent une immersion riche au cœur des initiatives (texte + photos + éventuellement vidéos).

Dans le style d'un carnet de bord, vivant, ils racontent leurs rencontres et leurs découvertes, dans une logique de séries (thématiques, géographiques et dans le temps).

L'angle est simple : c'est celui du projet

On part de son postulat de départ pour dérouler ses activités, ambitions, envies... **On ne remonte pas en généralité** (ou que de manière très ponctuelle au détour de la discussion avec les fondateurs/acteurs).

On ne cherche pas à raconter une vision d'ensemble : on cherche à parler d'un projet et de ses spécificités propres.

Stimuler le débat d'idées

En plus de montrer la réalité des projets sur le terrain, il est indispensable d'accompagner l'évolution des réflexions et idées autour du TSR.

C'est en étant capable de compléter des récits d'expérience (les projets) par des prises de recul et des points de vue riches et inédits (les idées), que nous pourrons atteindre nos objectifs.

Notre idée : croiser les regards, les parcours, les avis et les perspectives pour proposer une instance démocratique de dialogue, de réflexion et de bon sens, au service du TSR.

Avec :

- **Des tribunes** : incarnées, puissantes, parfois clivantes, toujours vivantes
- **Des débats** : réunir des personnalités, des profils exclusifs, de haut niveau, avec des visions originales et surtout venant d'horizons différents (acteurs du TSR, chercheurs, enseignants, patrons, start-ups...) pour leur proposer de répondre à une question précise et problématisée. Les participants changent à chaque nouveau débat et sont sollicités en fonction de leurs expertises/parcours, dans une logique de pundits. Ils deviennent des relais majeurs.
- **Un podcast** : réunissant un animateur et plusieurs spécialistes/acteurs du sujet, ils accompagnent le lancement d'un nouveau débat sur le site : rebonds et prolongations des échanges.

12

Stratégie de moyens

Les médias : un outil fédérateur et un relai grand public

Développer le sentiment d'appartenance, la fierté et recruter de nouveaux acteurs

C'est l'autre pilier fédérateur : en racontant dans la presse locale et spécialisée les projets et les parcours, les acteurs mis en avant seront valorisés et la filière sera attractive pour d'autres acteurs qui ne se seraient pas encore reconnus comme faisant partie du TSR.

Comment ?

Après avoir identifié les projets dans les territoires, un.e responsable des relations médias poussera auprès de la presse locale des projets incarnés, représentatifs des besoins et préoccupations locaux.

L'angle est simple : c'est celui du projet

On raconte l'histoire de ces projets et de leurs porteurs. D'où est venu l'idée de la recherche, pourquoi, qu'est ce qui a été mis en place pour y répondre, quels ont été les obstacles surmontés, quel est le résultat et pour quelle application. L'humanisation est essentiel.

Quels types de médias ?

On cherche ici à apparaître dans les pages locales de la presse régionales et dans la presse spécialisée. On va donc chercher des médias comme Le Dauphiné, Var Matin, Radio Bocage, Semences et Progrès, etc... On s'adressera aux rédacteurs locaux toujours en recherche de valorisation de leur territoire.

Vulgariser et rendre accessible le TSR à travers les projets et les histoires

Avec la crise du Covid, les médias nationaux traditionnels ont développé un intérêt grandissant pour la recherche scientifique et pour des voix différentes. C'est l'opportunité idéale pour mettre en avant le TSR et ses acteurs et ainsi commencer à construire l'influence du TSR dans les médias et auprès du grand public.

Il est trop tôt pour développer une stratégie média nationale, mais il faut être capable de répondre aux sollicitations.

En pratique

Il faut identifier dès à présent des projets répondants aux critères suivants pour pouvoir les pousser auprès des journalistes en demande :

- le thème doit être dans l'air du temps, parler au grand public, être représentatif de cette tiers filière de recherche (agriculture, écologie, low tech...);
- suffisamment abouti pour pouvoir raconter une histoire et présenter un résultat concret, qui fasse se dire aux gens « ça ce serait bien dans mon quotidien/dans ma ville/pour ma communauté » ;
- dont le porteur est prêt à s'exposer, capable d'en parler de manière simple.

13

Organisation & Budget

Une production de contenu crédible avec une équipe réduite

Nous vous recommandons une équipe réduite mais efficace pour produire un volume de contenu hebdomadaire sérieux sur les 6 premiers mois.

1 rédacteur en chef (2j. / sem.)

C'est le grand ordonnateur de la production de contenu, il définit avec son équipe et une équipe élargie (intervenants bénévoles qualifiés) les principaux thèmes, idées ou projets à traiter, il coordonne la production, s'assure de sa qualité, en produit une partie importante (projets comme idées) et valide les mises en ligne. Il est aussi l'animateur du réseau d'intervenants bénévoles dans la production de contenus et le gestionnaire du budget de la rédaction. Il est également capable d'identifier les médias et de définir la ligne médiatique et de contacter la presse pour pousser les projets.

1 journaliste (2j. / sem.)

Il est en charge de produire des contenus longs comme courts (texte et image) d'aller à la rencontre des projets dans les territoires, d'interviewer et d'interagir avec tout l'écosystème TSR, et de produire des contenus sur les idées. Il est aussi en charge comme toute l'équipe de la curation (projets et idées), et gère lui-même la mise en ligne de ses productions sur les réseaux sociaux.

1 responsable d'édition junior (2j. /sem.)

Il est tout à la fois chargé des questions d'édition, du secrétariat de rédaction, des mises en ligne, de l'iconographie quand elle est manquante. C'est un appui rédactionnel à l'occasion (contenu courts), un coordinateur pour les questions d'édition et de technique et une main digitale pour garder une grande agilité sur l'outil média, et les réseaux sociaux.



20 contributeurs bénévoles réguliers

Des membres d'ALLISS ou du TSR qui produiront annuellement entre 1 et 2 contenus longs sur commande du rédacteur en chef

100 contributeurs bénévoles occasionnels

Des membres d'ALLISS, du TSR et des scientifiques qui produiront au coup par coup des contenus courts ou long pour le site.

Production hebdomadaire de contenu

- 1 contenu long « idées »
- 1 contenu long « projets »
- 3 contenus courts « idées, projets, pratiques »
- 3/5 contenus de curation

15

ANNEXE 3 :

Programme du séminaire IRSN du 20 octobre 2022

FACE AUX CONJONCTIONS D'ÉVÉNEMENTS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Quelles connaissances produire ? Quel agenda de recherche pour l'IRSN ?

Journée de réflexions interdisciplinaires

IRSN/Fontenay-aux-Roses 31 avenue de la Division Leclerc, salle F
20 octobre 2022 – 8h30/18h45

Positionnement institutionnel de la journée

En octobre 2020, le Comité d'Orientation de la Recherche (COR) de l'IRSN mettait en place un groupe de travail (GT) « pour identifier et prioriser les questions et besoins de connaissances associés aux changements climatiques qui mériteraient d'être pris en compte dans les programmes de recherches relatifs à la sûreté nucléaire et la radioprotection ». Ce GT est composé de représentants des différentes parties prenantes de l'Institut (associations, syndicats, élus, État, industriels).

Depuis sa mise en place, le GT « Changements climatiques » (GT COR CC) a d'abord établi un panorama des thématiques qu'il jugeait pertinentes à aborder puis a sélectionné celles qu'il considérait prioritaires et souhaitait approfondir. Une partie des thématiques retenues s'inscrit naturellement dans les domaines d'intervention de l'IRSN et dans le prolongement direct des questions qu'il traite habituellement (détermination de niveaux d'aléas, vieillissement des matériaux et fiabilité des systèmes, caractérisation des impacts environnementaux, interaction entre parc nucléaire et système électrique). Leur approfondissement a alors pris la forme d'auditions. Au-delà de ce périmètre relativement balisé, il est apparu que les changements climatiques pourraient entraîner des conséquences plus diffuses ou systémiques, à ce jour plus difficiles à concevoir ou définir, et qui questionnent les capacités anticipatrices, voire les fondements conceptuels à partir duquel une institution telle que l'IRSN doit assumer du mieux possible les missions que la puissance publique lui a confiées.

De façon révélatrice, la notion de « conjonctions d'événements » est ainsi la thématique que les membres du GT ont classé comme la plus importante à traiter parmi toutes celles identifiées dans le panorama et, dans le même temps, celle vis-à-vis de laquelle les déficits de connaissances et besoins de cadres théoriques ont été jugés les plus patents. C'est la raison pour laquelle le GT a décidé de compléter son processus d'auditions en organisant une journée destinée à élargir sa réflexion et à enrichir les recommandations qu'il présentera au COR au printemps 2023.

Aussi, cette journée a-t-elle été pensée à la fois comme un temps de réflexion ouvert, de défrichage, de dialogue interdisciplinaire, mais aussi comme devant contribuer à tracer des pistes et des perspectives pragmatiques de recherche que l'Institut pourrait mettre en œuvre ou auxquelles il pourrait contribuer.

Cadre conceptuel et problématiques

L'objectif de la journée est d'aborder les enjeux liés à des situations « non standards », à des « cygnes noirs », à des conjonctions d'événements multiples et souvent « non linéaires », aux questions de « pertes de contrôle et de maîtrise » et aux meilleures façons de les appréhender d'un point de vue institutionnel. Dit de façon prosaïque, il est possible de résumer son intention par l'accroche suivante : comment une institution dont la finalité implique de se projeter dans le futur peut-elle opérer alors qu'elle ne sait pas ce qu'elle ne sait pas ? De nouveaux paradigmes sont-ils nécessaires, utiles, existants ? Existe-t-il un cadre conceptuel à même de guider

la réflexion ? Des trajectoires de recherche existent-elles déjà qui pourraient inspirer celles de l'IRSN ? Quels fondements des pratiques et des recherches actuelles conviendrait-il de faire évoluer, ou au contraire de consolider, pour faire face aux problématiques posées par les effets des changements climatiques ?

Ces effets sont d'ores et déjà perceptibles au travers des évolutions des variables météorologiques et climatiques : hausse des températures, modification de la fréquence et de l'amplitude des événements extrêmes, perturbation des circulations atmosphériques et du régime des précipitations... A leur suite, une cascade d'effets bio-physico-chimiques s'est enclenchée : montée du niveau des océans et acidification de leurs eaux, modification de la localisation et de la puissance des incendies de forêt, modification des habitats naturels et de la répartition des espèces, modification des rendements agricoles... Ces effets ont vocation à se prolonger et à s'étendre sur une période longue sans perspective de retour à l'état initial. A ces perturbations des équilibres naturels s'ajoutent celles, plus difficiles encore à anticiper voire à conceptualiser, qui affectent les sociétés et les institutions régulatrices elles-mêmes. Au vu de la succession de situations instables constatée ces dernières années, aux plans géopolitique, économique, industriel ou sanitaire notamment, il semble raisonnable de considérer l'hypothèse d'une augmentation de l'occurrence de ces instabilités, au caractère durable et aux effets démultiplicateurs. Qui plus est, le haut niveau d'interdépendances technologiques et économiques des sociétés contemporaines ajoute à leurs fragilités, affecte leur capacité à réagir et leur résilience.

Le retour d'expérience tiré de l'analyse de l'origine et des modalités de gestion des accidents nucléaires passés, celui de Fukushima Daiichi en particulier, a déjà conduit l'IRSN à souligner l'importance d'aborder la sûreté selon une approche systémique⁸ et de s'intéresser à la résilience des personnes et des organisations. Les effets des dérèglements climatiques constituent un des phénomènes multifactoriels pour lequel une telle approche s'avère particulièrement pertinente voire indispensable. Tout en entrant dans les domaines d'intérêt directs et naturels de l'IRSN, ils constituent un paradigme d'instabilité qui dépasse le champ d'action habituel de l'IRSN. Aussi, semble-t-il pertinent de suivre quelques chemins en dehors du strict périmètre de la sûreté et de la radioprotection, et même du nucléaire. C'est en ce sens qu'il faut appréhender la perspective inter et transdisciplinaire de la journée. C'est en ce sens qu'il convient de lire la formulation de l'invitation lancée par le GT COR CC aux intervenants :

« De votre point de vue ou de celui de votre institution, quelles sont les approches actuelles ou à développer, qui permettent ou permettraient d'aborder la question de la conjonction d'événements peu ou mal prévisibles que le changement climatique va engendrer. Vous pouvez appréhender cette interpellation d'un point de vue théorique (logique, nouvelle conceptualisation des risques ou autres), de « doctrine » (d'un point de vue sécuritaire par exemple), des pratiques (dont vous avez connaissance ou que vous pensez possible de mettre en œuvre). Vous êtes libre de suggérer des pistes relatives à des stratégies de recherches interdisciplinaires, fondamentales ou autres. Vous êtes également invité, si cela vous semble de votre ressort, à enrichir notre réflexion d'un panorama bibliographique qu'il vous semblerait judicieux de porter à notre connaissance afin de nous indiquer de quelle façon cette catégorie de questions est appréhendée dans les domaines de la connaissance qui vous concernent. »

Choix méthodologique

La journée a été conçue dans l'objectif d'aider le GT COR CC à produire des recommandations en réponse à son mandat. D'une densité réelle, elle requiert de la part de chaque intervenant et participant de s'inscrire dans cette logique. Elle ne constitue pas un colloque scientifique à strictement parler. Son positionnement est celui d'un dialogue productif. Il ne vise à déterminer aucune vérité définitive mais bien des chemins et pistes d'orientations. Il relève de la responsabilité et du mandat du GT COR CC de synthétiser et métaboliser ces contributions dans un rapport de recommandations ultérieur.

Afin de structurer au mieux la journée, tout en laissant la liberté aux intervenants de perturber la trame proposée, il a été décidé d'organiser le programme selon deux grandes problématiques qui seront abordées au travers de quatre tables-rondes successives. D'une durée de deux heures, chacune des tables rondes permettra d'engager un dialogue avec quatre intervenants.

⁸ Rapport « Anticipation et résilience : réflexion dix ans après l'accident de Fukushima Daiichi » téléchargeable sur le site internet de l'IRSN

L'animation sera assurée par M. Lionel Larqué, délégué général de l'association Alliss, en sa qualité de président du GT COR CC. Celui-ci assurera le bon déroulé des échanges, à la bonne circulation de la parole et veillera au suivi du cadre méthodologique choisi comme au respect des contraintes horaires.

Au cours des tables-rondes, chaque intervenant disposera de quinze minutes au maximum pour développer le cœur des propositions, pistes et points de vue qu'il aura au préalable présenté dans un document écrit. Une heure sera laissée aux échanges, approfondissement et discussions.

Au regard du rythme intense de cette journée, et dans une logique de « séminaire inversé », il a été demandé à chaque intervenant de produire une contribution écrite qui sera jointe au livret du participant. Rédigée en guise de texte argumentatif, cette contribution indiquera les références bibliographiques, le cadre conceptuel voire épistémologique, et la « tradition » scientifique dans laquelle s'inscrit la contribution.

Chaque intervenant aura la possibilité de réagir aux propos de ses collègues. Des réflexions et réactions des membres du GT comme des participants seront également recueillies. Les questions des participants non intervenants ne pourront se limiter à l'expression de témoignages, opinions ou points de vue mais devront se placer dans la logique d'aider à mieux comprendre la nature des pistes proposées par les intervenants et leurs implications en termes d'agenda de recherches.

L'ensemble des propos sera retranscrit dans un compte-rendu détaillé qui sera complété par une synthèse problématisée établie par le GT COR CC. Ces documents seront établis à l'usage principal du COR. Ils seront portés à la connaissance des participants mais n'ont pas vocation à être rendu public.

MATINÉE – 8H30/13H15 ENJEUX HUMAINS, ORGANISATIONNELS & DE GOUVERNANCE

Dimensions humaines et organisationnelles

Il est incontestable que les dimensions humaines et organisationnelles qui structurent l'appréhension de situations de forte instabilité, telles que celles induites par les dérèglements climatiques, doivent être prises en considération de façon spécifique et approfondie au plan institutionnel. Or, selon les indices collectés par le GT durant ses travaux préparatoires, il apparaît que ces dimensions suscitent une intensité de recherche insuffisante, y compris au sein de l'IRSN. Sur ces aspects humains et organisationnels, les échanges de cette première demi-journée permettront d'interroger l'apparente contradiction entre le constat *a priori* partagé de l'importance de la prise en compte de ces dimensions humaines, et l'insuffisance des pistes concrètes d'actions, de réflexions, voire l'insuffisance des besoins de connaissances afférentes actuellement documentées. Ils conduiront à aborder notamment les questions suivantes.

Quid des perturbations multiples engendrées par les changements climatiques et de la manière dont elles pourraient affecter l'organisation du travail et les dispositifs de maîtrise de la sûreté nucléaire en particulier ? En quoi ces dérèglements pourraient-ils être amenés à affecter le comportement des opérateurs, la capacité de réaction des organisations en situation de crise, la résilience d'un territoire après la survenue d'un accident ? Qu'en est-il de potentiels effets en chaîne, de pertes de contrôles, d'effets sur les corps des différents intervenants et sur leur résilience psychologique voire professionnelle ?

Gouvernance des institutions en situation d'instabilité radicale

De manière complémentaire, les situations d'instabilité conjoncturelle ou structurelle peuvent mettre en cause les conditions d'exercice de l'action publique et appeler une évolution des formes de gouvernance, par exemple de manière à renforcer « l'agilité » des institutions régulatrices et de rendre plus robustes les modes d'action de la puissance et des autorités publiques. Aborder cette dimension institutionnelle nous permettra de traiter des enjeux liés à la gouvernance en situation d'instabilité. Elle pourrait aider à déboucher des pistes de réflexion et d'orientation autour de la question suivante : quelles connaissances produire pour permettre à l'IRSN, en tant qu'institution, de s'organiser dans un contexte instable, alimenté par des dérèglements climatiques se manifestant par une dérive continue et des secousses successives ?

Ce thème doit permettre d'interroger la contradiction potentielle entre la raison d'être des institutions – qui repose sur le portage de principes et de valeurs sur le temps long – et un contexte externe, cadre de son action, qui pourrait être « continûment perturbé » et conduire à une tension : stabilité interne *versus* instabilité externe. En effet, la nature même des institutions conduit de façon mécanique à une forme de solidification et de sédimentation – en particulier du savoir et des compétences – qui interrogent sur leurs

capacités à se reconfigurer avec une souplesse rendue nécessaire par un flux continu d'événements déstabilisants. Est-ce que la notion d'institution « agile » relève de l'oxymore ? Quid de la permanence des institutions en période, soit de transition chaotique, soit de bouleversements dans la durée ? Et si, au fond, la notion même de « crise », c'est-à-dire d'événement radical bouleversant temporairement un équilibre préétabli, devenait une nouvelle normalité dotée d'une temporalité et d'une permanence ?

Domaines : compétences en situation d'instabilité radicale, ergonomie, psychologie, action et décision publiques, gouvernance « agile », expertise publique pluraliste

9h/11h - Table-ronde n°1

Intervenants :

- Myriam Merad (Université Paris Dauphine)
- Philippe Larédo (Ecole des Ponts, UGE)
- Jean Pariès (ICSI)
- Jean-Christophe Le Coze (Inéris)

11h15/13h15 - Table-ronde 2

Intervenants :

- Angélique Palle (Irsem)
- Reza Lahidji Hosseiny (KPMG Norvège)
- David Demortain (Inrae, Lisis)
- Thierry Caquet (INRAE)

APRÈS-MIDI – 14H15/18H45 COMPLEXITÉ ET ÉPISTÉMOLOGIES

Sciences de la complexité

Face à la complexité du monde, le caractère opératoire des sciences et plus encore de l'expertise scientifique repose sur une démarche de simplification bâtie sur la recherche d'invariants et d'éléments de stabilité. Le logiciel méthodologique dominant repose ainsi sur l'identification des processus en jeu et leur modélisation quantitative selon des approches déterministes ou probabilistes. Cette démarche semble aujourd'hui contrariée par le sentiment d'une instabilité générale sapant les fondements des hypothèses simplificatrices jusque-là considérées comme solidement établies. La critique du réductionnisme scientifique, ainsi ravivée, est un sujet déjà ancien que certaines « sciences modernes » tentent depuis des décennies d'appréhender voire de dépasser à l'échelle de disciplines voire de « transdisciplines » existantes. Aussi, durant la seconde demi-journée, est-il proposé de réfléchir à la notion de « conjonctions d'événements » d'un point de vue épistémologique. En effet, le caractère multidimensionnel, erratique et sibyllin des événements considérés sous l'action des changements climatiques nous invite à convoquer les sciences de la complexité pour opérer cette nécessaire mise à jour intellectuelle. Qu'ont-elles à nous apporter en termes de pistes de recherches novatrices ? Ont-elles déjà produit des sillons prometteurs dont l'IRSN devrait s'inspirer ? Qu'en est-il de leur variété d'approches ? Des connaissances issues de ces sciences de la complexité ont-elles déjà été produites pour aborder les changements climatiques dans leur dimension systémique ?

Épistémologies face à l'incertitude

En complément du questionnement précédent, il est proposé d'élargir encore le point de vue en partant du constat qu'il n'existe pas de frontière étanche entre l'action et la pensée. Par exemple, le cadre réglementaire et normatif dans lequel agit l'IRSN dépend de concepts, de visions du monde issus d'avancées conceptuelles, voire de conventions, elles aussi évolutives. Le cadre conceptuel d'une action, la façon de nommer un objet de pensée, influe sur les acteurs et leur façon d'agir. La pensée occidentale a souvent traduit la question de l'incertain en « gestion du risque », a contemplé « l'événement » comme un pic de Dirac entre deux états stables. Au cours de la seconde demi-journée, il est proposé de partir de ces considérations pour aborder les questions suivantes. Face à des situations où les seules technologies ne suffiront pas à permettre aux sociétés de maintenir un haut degré de résilience, quels nouveaux conceptuels voire philosophiques conviendrait-il de mobiliser voire de faire émerger pour affronter un monde instable voire chaotique, où les événements ne sont plus pensés comme des ponctuations mais comme des entrelacs ? Quel est le soubassement culturel nécessaire à un registre d'action dans une société confrontée à un contexte instable ? Comment penser l'événement et ses multiples conjonctions

dans un flux complexe, potentiellement illisible en temps réel ? Comment qualifier un « événement » lorsqu'il entre dans un régime permanent de « normalités événementielles » ?

Domaines : épistémologie, mathématiques, intelligence artificielle, sciences de la modélisation et des données, sciences des systèmes complexes, philosophie, rapport aux savoirs et croisement des savoirs, histoire

14h15/16h15 - Table-ronde n°3



Intervenants :

- Alain Pavé (Académie des technologies)
- Pierre-Yves Longaretti (CNRS, Inria)
- Paul Bourguine (UNESCO Unitwin CS-DC)⁹
- David Moncoulon (Caisse centrale de réassurance)

16h30/18h30 - Table-ronde n°4




Intervenants :

- Armand Hatchuel (Mines Paris Tech)
- Sophie Wahnich (CNRS, Inria)
- Philippe Fleurance (Insep, RIC)

<p>Thierry Caquet (Inrae)</p> 	<p>Directeur scientifique environnement et membre du collège de direction de l'Inrae, spécialiste de l'évaluation de l'impact des pollutions chimiques sur les écosystèmes aquatiques. Membre du Conseil scientifique de l'Ademe, du Conseil scientifique et technique de l'IGN, et du Comité de pilotage scientifique de l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement.</p>	
<p>David Demortain (Inrae, Lisis)</p> 	<p>David Demortain est sociologue et politiste, directeur de recherche INRAE et directeur du Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés (LISIS). Ses recherches concernent les rapports entre science, expertise et action publique, notamment dans les domaines des risques sanitaires et environnementaux. Il a étudié les experts dans l'action publique transnationale (<i>Scientists and the Regulation of Risk</i>, Edward Elgar), les politiques de quantification (<i>Les jeux politiques du calcul</i>, Revue d'Anthropologie des Connaissances) ou, dernièrement, les formes de la décision rationnelle sur les risques à l'Agence environnementale américaine (<i>The Science of Bureaucracy. Risk Decision-Making and the Environmental Protection Agency</i>, MIT Press).</p>	<p>Le thème de la table-ronde implique de penser au moins trois dimensions, sur lesquelles on avancera quelques propositions : rapport entre <i>organizing</i> et ignorance; celle des rapports mutuels entre une bureaucratie technique et un champ de recherche, du point de vue de la capacité à influencer sur les agendas du champ et à intégrer les connaissances émergentes dans ce champ en retour ; celle, enfin, de la capacité d'une bureaucratie technique à orchestrer un apprentissage inter-organisationnel dépassant les fenêtres de crise, et non limité par la politique inter-organisationnelle.</p> <p>Le croisement des études des sciences et des techniques et des études en sociologie des organisations permet d'avancer dans la compréhension de ce qui fait une organisation experte. On peut en effet mener une analyse épistémique des organisations, et notamment des organisations participant de la gouvernance d'un secteur donné, en mener une analyse de la compréhension des savoirs, expertises ou formes de connaissance constitutives des organisations, et de la manière dont une organisation assemble des connaissances diverses pour définir des lignes d'action. L'agenda de cette réunion exprime le fait que l'on est en recherche d'un nouveau paradigme de gestion pour le nucléaire et la sûreté, forcé par le changement climatique, les enchaînements de catastrophes ou de dégradations diverses, les conjonctions d'événements</p>

⁹ Participation en attente de confirmation définitive

		<p>négatifs. On est face à un dépassement nécessaire parce que le paradigme qui avait équipé les organisations et agences d'expertise dans le domaine, le paradigme du risque, a maintenant atteint ses limites. Je ferai juste un temps d'arrêt sur ce paradigme du risque et comment il fonde, ou a fondé des organisations et des principes de définition de l'expertise recherchée dans la gouvernance du nucléaire.</p> <p>Qu'est-ce qu'une organisation fondée sur le risque ? Dans mon travail sur l'EPA je parle d'organisations probabilistes, c'est-à-dire d'organisations qui sont en mesure d'adopter des principes d'action, ou prennent des décisions non pas en fonction de connaissances déterministes mais qui sont capables de prendre des décisions ajustées à des niveaux de probabilité : non pas des organisations qui disent oui/non, autorisé/interdit, mais proposent des mesures en niveaux de gris. Des organisations qui requièrent, toutefois, des assemblages fins de connaissance, et plus encore, une capacité à questionner ce qu'on désigne comme risque, et les hypothèses faites à leurs propos. Dans son travail, la sociologue Diane Vaughan a montré combien il était difficile pour les organisations de ne pas se surfocaliser sur certains risques, et d'occulter d'autres risques pertinents à étudier, voire de démultiplier les incertitudes et de détruire du savoir. Pour cette raison notamment, les organisations construites sur le paradigme du risque ont besoin d'évoluer vers d'autres paradigmes, pour faire face aux conjonctions improbables d'événements.</p> <p>On peut imaginer qu'un autre paradigme doit être embrassé – qui montrera ses limites à son tour mais dans un premier temps paraît pouvoir apporter nombre de bénéfices dans le contexte actuel – qui est celui que l'on désigne par le terme de transition : le paradigme de la pensée des changements entre états d'un système. Ce paradigme paraît essentiel car il inspire une organisation dans la pensée nécessairement complexe des processus par lesquels un état stable se défait. La notion de conjonction d'événements dissimule en effet que l'on sort d'un état « normal » par une diversité de chemins ; que les « catastrophes », ou moments soudains de rupture ouverts par une conjonction d'événements, ne sont pas l'unique processus de décomposition du normal. La transition nous amène à penser tout autant aux processus de dégradation lente, de franchissement de points de bascule, de chocs soudains et isolés, ou de changements en avalanche... L'environnement actuel invite à déployer un imaginaire complexe des processus et schémas de formes de sortie d'un état considéré comme gérable et normal. Et forme une invitation à concevoir une organisation possédant cette capacité de penser.</p>
<p>Armand Hatchuel (Mines Paris Tech)</p> 	<p>Armand Hatchuel est Professeur émérite en Sciences de Gestion à Mines ParisTech / PSL Université. Pionnier dans l'étude des dynamiques de l'action collective, il est l'auteur avec Benoit Weil, et Pascal Le Masson d'une théorie du raisonnement créatif (Théorie C-K) internationalement reconnue et qui a eu un impact industriel important. Il a mené des recherches historiques et théoriques sur l'épistémologie des sciences de gestion et ses travaux avec Blanche Segrestin et le collègue des Bernardins, ont inspiré la réforme de l'entreprise et la création des « sociétés à mission » (loi Pacte). Fellow de la Design Society, membre de l'Académie des Technologies, il a reçu plusieurs distinctions scientifiques. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 2017.</p>	<p>La menace du dérèglement climatique met à jour les limites de trois paradigmes centraux sur lesquels se fonde l'action collective moderne. La logique décisionnelle classique est incapable de penser <i>l'invention</i> de nouveaux modèles d'action face à l'inconnu (par exemple des sobriétés génératrices de prospérité). Les acteurs collectifs comme les sociétés ne sont responsables que vis à vis des résultats pour les investisseurs et ont du mal à tenir compte des conséquences pour autrui (droit des sociétés). La théorie de l'efficacité d'une action collective est définie <i>indépendamment</i> de tout principe de justice (le signal prix résume toute l'information). Face au danger <i>pour tous</i> du dérèglement climatique, ces trois paradigmes conduisent à l'optimisation fallacieuse des choix, à l'aveuglement des stratégies, et à des révoltes sociales contre l'injustice écologique qui, in fine, paralyse l'action (Gilets jaunes).</p> <p>Les travaux conduits depuis deux décennies dans notre laboratoire ont exploré et mis en œuvre des alternatives pour chacun de ces paradigmes. i) nous avons pu clarifier, outiller et valider la logique conceptive qui permet d'organiser rationnellement <i>l'action inventée dans l'inconnu</i> (Théorie C -K); ii) <i>L'entreprise à mission</i> comme institution en charge de l'intérêt collectif de ses parties prenantes a été introduite dans la loi Pacte ; iii) nous avons pu montrer que la justice climatique ne peut reposer que sur la règle qui stipule que chacun doit contribuer aux efforts collectifs à proportion des</p>

		<p>bénéfices qu'il tire de ces efforts (<i>Théorie des avaries communes</i>). Ces trois avancées -qui ont fait l'objet de nombreuses publications- font système et se renforcent mutuellement. Elles dessinent une représentation de l'agir collectif et créateur plus adaptée au réel de notre planète que les archétypes classiques du marché, du plan et de la création destructrice.</p>
<p>Reza Lahidji Hosseiny (KPMG Norvège)</p> 	<p>Titulaire d'un master en économétrie et statistiques, d'un master en économie et d'un doctorat en sciences de la décision. Expert international de l'analyse et de l'évaluation des politiques, il dirige la pratique de l'évaluation et de la gouvernance chez KPMG IDAS. Il possède une expérience en matière de conseil politique et d'évaluation pour des agences gouvernementales en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, des organisations internationales telles que l'OCDE, le FMI et les agences des Nations unies, ainsi que des ONG. Économiste de formation, il est spécialisé dans les méthodes d'évaluation. Sa thèse de doctorat était dédiée à l'analyse des outils d'évaluation des politiques et des risques et a beaucoup travaillé sur les évaluations fondées sur la théorie.</p>	<p>L'intervention comportera deux parties, l'une de portée générale et l'autre dédiée au domaine de la sûreté nucléaire. Dans un premier temps, on cherchera à mettre en lumière les hypothèses implicites de performance des services publics et de stabilité institutionnelle sur lesquelles repose un grand nombre de travaux prospectifs ou évaluatifs, et l'incertitude qui peut y être associée dans le contexte du changement climatique. À partir de l'exemple de l'évaluation socioéconomique du projet de stockage géologique des déchets radioactifs Cigéo, on réfléchira dans un deuxième temps à une représentation plus ouverte de l'avenir de nos institutions et à la façon dont elle pourrait modifier notre approche de la sûreté nucléaire.</p>
<p>Philippe Larédo (Ecole des Ponts, UGE)</p> 	<p>Philippe Larédo est Directeur de Recherche à l'Université Gustave Eiffel (IFRIS and LISIS) et professeur à the University of Manchester (AMBS, Manchester Institute of Innovation Research). Ses recherches portent sur la globalisation des activités des grandes firmes et leur concentration dans les grandes aires métropolitaines, et sur les politiques de recherche et d'innovation avec une nouvelle focale sur les politiques métropolitaines d'innovation. Un troisième axe porte sur les indicateurs de coordination avec la coordination de l'infrastructure européenne de recherche sur les données associées aux politiques de recherche et d'innovation (RISIS, 2014-2018 et 2019-2023).</p>	<p>Trois évolutions actuelles marquent le paysage international des travaux académiques sur l'innovation (voir notamment la dernière conférence du forum EUSPRI) : l'accent mis sur les innovations systémiques ('system innovation', cf. OECD 2016) ; la réflexion sur les transitions (cf. réseau européen Sustainability Transitions Research network, STRN initié suite aux travaux de F. Geels) et, dans ces processus d'innovation/transformation, l'accent mis sur les capacités d'anticipation (Weber et al., 2020) et l'engagement des acteurs de la société civile (voir journal of responsible innovation créé en 2014 par D. Guston). En quoi changent-elles notre appréhension de ce que le document qualifie de 'conjonctions d'événements' ? Ma tentation serait de répondre autour de trois dimensions assez classiques des travaux de gestion, mais qui méritent d'être reconsidérées : le renforcement des capacités d'anticipations 'systémiques et sociétales' réduit l'espace des situations 'non connues' ; les travaux sur la gestion des crises (cf. CGS, 2020) devrait permettre de développer des pratiques ambidextres de management (notamment le passage entre modalités ordinaires et extraordinaires de gestion) ; la systématisation des apprentissages collectifs associés aux 'conjonctions d'événements antérieures' devrait permettre de nourrir les deux dimensions précédentes.</p>
<p>Jean-Christophe Le Coze (Inéris)</p> 	<p>Chercheur, consultant et conférencier en matière de sécurité, possède une formation interdisciplinaire, notamment en ingénierie et en sciences sociales. Il travaille à l'INERIS, où il dirige le programme de recherche sur la sécurité des systèmes sociotechniques au sein du département des risques accidentels. Ses activités combinent des études ethnographiques et des programmes de recherche-action dans divers systèmes critiques pour la sécurité. Il a publié en 2020 "Post Normal Accident. Revisiting Perrow's classic", revenant sur cette contribution séminale des années 1980 du sociologue américain. Il développe les implications des changements conceptuels et empiriques des trois dernières décennies et propose un discours alternatif aux accidents normaux.</p>	<p>Depuis les années 1980, des courants de recherche se sont constitués pour décrire et comprendre les modes de fonctionnement de systèmes à risques comme le nucléaire, l'aviation ou la chimie, et pour appréhender les conditions qui favorisent la sécurité (ou la sûreté). Quelles sont les interactions entre artefacts, acteurs, organisations et institutions qui permettent l'atteinte de hauts niveaux de sécurité (de sûreté), et, à l'opposé, entraînent des dégradations ? Un débat qui a particulièrement structuré ce champ est la possibilité ou non de prévenir, face à la complexité, les catastrophes. En 2020, près de quarante ans après, la globalisation, la digitalisation et la financiarisation ont profondément modifié les modes de fonctionnement de ces systèmes. Le changement climatique est désormais aussi l'un de ces aspects du changement. Il se manifeste avec les canicules, sécheresses, débits réduits es rivières, inondations. Du refroidissement des réacteurs (nucléaire, chimique) aux comportements des installations (équipements électroniques, électriques, structures) en passant par l'organisation du travail, les stratégies d'entreprises et les régulations ; les modes de fonctionnement de ces systèmes entrent dans une nouvelle phase, et la question est de savoir comment ils vont se reconfigurer pour y faire face.</p>
<p>Pierre-Yves Longaretti (CNRS, Inria)</p>	<p>Astrophysicien théoricien au CNRS. Depuis le milieu des années 2000, il s'intéresse également aux problématiques sociétales et environnementales globales et locales. Dans</p>	<p>Les risques pesant sur la filière nucléaire sont de divers ordres : 1/ risques d'incident ou d'accident nucléaire, qui focalisent le plus l'attention</p>

	<p>cette perspective, il a fondé avec Emmanuel Prados l'équipe STEEP (Soutenabilité, Territoires, Environnement, Economie et Politiques locales) du centre INRIA de Grenoble, et élaboré avec lui le projet de recherche de celle-ci qui porte sur les enjeux de durabilité aux échelles locales, sous contraintes de changements globaux, de même que sur l'aide à la décision publique sur ces questions. Son activité de recherche dans ces domaines porte plus précisément sur les risques d'effondrement globaux, les impacts environnementaux des flux de matière et d'énergie de l'économie, et plus généralement les impacts de l'activité humaine sur les écosystèmes et les services qu'ils apportent à la société.</p>	<p>2/ risques de discontinuité de la fourniture d'électricité à différentes échelles de temps, liés soit aux conditions locales de fonctionnement des centrales, soit à des questions de continuité des approvisionnements en matériaux fissiles</p> <p>3/ risques de discontinuité ou d'affaiblissement de la chaîne industrielle amont, qui est nécessaire à la maintenance des centrales existantes ou à la construction des nouvelles centrales récemment décidée par la présidence de la République</p> <p>Une autre dimension de l'analyse consiste à distinguer les risques aléatoires des risques tendanciels. Par nature les premiers sont moins prédictibles, mais éventuellement plus maîtrisables (mais à des coûts peut-être inacceptables). Les seconds sont plus prédictibles, mais plus difficilement évitables ou compensables.</p> <p>Un troisième angle d'analyse (et dernier en ce qui me concerne) porte sur les facteurs générant ou amplifiant ces différents catégories de risque. Le changement climatique a bien naturellement des effets dont certains sont bien connus, mais ce n'est pas le seul facteur. D'autres éléments jouent un rôle majeur, soit directement, soit indirectement à travers des effets systémiques, dont des questions d'amplification du changement climatique.</p> <p>Finalement, les risques pesant sur la chaîne industrielle amont sont probablement un point aveugle majeur, tant pour la filière nucléaire que pour la totalité du tissu industriel. Ce risque est associé à la dépendance massive actuelle et pour la prochaine décennie de notre système productif vis-à-vis des combustibles fossiles. Il se traduit par une fenêtre très étroite et probablement inexistante entre un mur de coûts très sous-évalué pour la prochaine décennie, ou une amplification des risques climatiques via un recours important au charbon. L'exposé et l'argumentation de ce point méconnu ainsi que des points aveugles associés de la littérature constituera la majeure partie de l'exposé. Le point clé ici est qu'un mode de pensée systémique est nécessaire pour dans un premier temps identifier ce type de risque, et dans un second temps les évaluer.</p>
<p>Myriam Merad (Université Paris Dauphine)</p> 	<p>Directeur de recherche CNRS, UMR LAMSADE (Laboratoire d'Analyse et de modélisation des processus de décision) à l'Université Paris Dauphine. Elle dirige des recherches sur la gouvernance des risques, de la résilience et de la durabilité et sur les décisions en matière de sûreté, de sécurité, de santé et d'environnement. Myriam Merad s'intéresse principalement au lien entre Science et Décision et notamment à la structuration et production de l'expertise, à l'analyse de la régulation et des politiques publique et à l'analyse de la décision participative/délibérative.</p> <p>Myriam Merad est Présidente du Conseil Scientifique de l'AFPCNT (Association Française de Prévention des Risques de Catastrophes Naturelles et Technologiques), membre du Conseil consultatif pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM), expert national auprès du Groupe consultatif européen pour la science et la technologie (E-STAG) de l'UNDRR (United Nations for Disasters risk Reduction) et garant de la concertation à la Commission nationale du débat public (CNDP).</p>	<p>La gouvernance et la régulation des risques de catastrophe – Evaluations, dénis et zones aveugles.</p> <p>Notre présentation soulèvera les questions et les incidences de (i) la mise en place d'une gouvernance participative et délibérative sur la prévention des risques de catastrophe et (ii) le rapport au prédictible et à l'imprédictible liés aux changements climatiques. Nous discuterons le besoin de changement de paradigme dans l'évaluation de l'efficacité des politiques de prévention des risques de catastrophe, ainsi que son incidence sur l'organisation de l'expertise et de la décision dans le domaine.</p> <p>Nous illustrerons nos propos en mobilisant différents cas dans les domaines de l'aléa naturel (ex. inondation de Saint-Martin Vésubie en 2020), l'aléa technologique (d'AZF en 2001 à Lubrizol 2019) et l'aléa biologique (ex. crise covid-19).</p>
<p>David Moncoulon (Caisse centrale de réassurance)</p> 	<p>Ingénieur agronome et docteur en hydrologie, a intégré CCR en 2007 au sein de l'équipe Etudes Techniques Garantie d'Etat. Il a travaillé comme ingénieur de recherche en modélisation des pollutions atmosphériques transfrontalières au sein du laboratoire Géosciences Environnement de Toulouse. Entré à CCR en 2007, il a pris en charge les projets de développement de modèles mathématiques pour les périls naturels couverts par le régime Cat Nat : inondations, submersions marines, cyclones dans les DOM, sécheresse, séismes ainsi que les conséquences financières du changement climatique. Il a en charge les partenariats scientifiques avec les équipes de recherche dans ces domaines (exemple Météo France,</p>	<p>Parmi les problématiques qui se posent dans le domaine de l'étude des conséquences financières des événements extrêmes, deux sont devenues majeures dans un contexte de changement climatique : la faible profondeur historique des données disponibles au regard des cycles multi-décennaux des évolutions climatiques couplée à l'incertitude des modèles de projection d'une part et la corrélation des extrêmes d'autre part. Comment intégrer dans les prévisions de sinistralité un climat dynamique et comment rechercher dans les extrêmes une corrélation qui n'est pas toujours visible dans les données ? Une troisième source de complexité dans nos études, indirectement liée au climat, est l'évolution de la nature des biens exposés et des mesures de prévention mises en œuvre pour la réduire. Ce sont des questions majeures auxquelles la CCR essaie</p>

	<p>IRSTEA, BRGM), etc. Il dirige depuis 2015 le service Modélisation et R&D de CCR.</p>	<p>de répondre et pour lesquels de nombreuses voies sont encore à ce jour à explorer.</p>
<p>Jean Pariès (ICSI)</p> 	<p>Directeur Scientifique de l'Institut pour une Culture de la Sécurité Industrielle (ICSI) et de la Fondation pour une Culture de la Sécurité Industrielle (FONCSI) depuis le 1er janvier 2020, diplômé de l'École Nationale de l'Aviation Civile, Ingénieur honoraire du Corps des Ponts et Chaussées, il a d'abord travaillé pour la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), puis le Bureau Enquêtes et Analyses (BEA) en tant que chef adjoint, et chef des enquêtes. De 1995 à 2020, il est président de la société de conseil Dédale SAS, établie à Paris et Melbourne (Australie), sur les dimensions humaines et organisationnelles de la sécurité dans les activités industrielles à haut risque. De 2000 à 2004, il est parallèlement Directeur de Recherche Associé au CNRS sur les mêmes sujets, et de 2013 à 2019, président de la "Resilience Engineering Association". En 2017, il reçoit le Prix Paul Biro de la Fondation MINES ParisTech.</p>	<p>La communication abordera l'anticipation des effets du changement climatique et de leur maîtrise via la mobilisation des modèles et des connaissances disponibles sur les mécanismes d'adaptation et de résilience, à différents horizons de temps, des systèmes complexes adaptatifs, vis à vis d'une déstabilisation majeure. Ce point de vue sera développé à partir d'expériences récentes en sécurité industrielle, liées notamment à l'impact de la COVID 19, pour évoquer les mécanismes de réponse en situation d'instabilité radicale, et les stratégies envisageables. On évoquera notamment la validité métaphorique, au niveau du pilotage du système « énergie nucléaire » global, de stratégies aujourd'hui appliquées au niveau opérationnel ('bunkérisation' de fonctions vitales, pilotage par événements/par état, décisions 'sacrifiantes', redéploiement du contrôle dans le temps, etc.).</p>
<p>Alain Pavé (Académie des technologies)</p> 	<p>Professeur émérite à l'Université Claude Bernard Lyon 1, il a dirigé des unités et des programmes interdisciplinaires de recherche au CNRS. Biométricien et modélisateur, son regard est parfois critique sur les comptabilités du vivant. Il est membre de plusieurs sociétés savantes : Académie des technologies, Académie d'agriculture (correspondant), Sigma-Ksi Scientific Research Honor Society.</p>	<p>Pour aborder le sujet choisi autour de la coïncidence entre événements je suggère d'évoquer le « hasard de Cournot », fondé sur la rencontre entre deux chaînes causales indépendantes (paradigme du piéton et de la tuile), mais en replaçant cette interprétation dans le cadre de la réflexion produite par Henri Poincaré dans l'introduction de son livre « calcul des probabilités » (1912) où il s'interroge sur l'origine de ce que nous appelons hasard. Il évoque brièvement le hasard de Cournot et insiste beaucoup plus sur des mécanismes pouvant donner lieu à des calculs. Ce texte curieusement peu cité fait le point sur des mécanismes pouvant engendrer des résultats incertains, à l'image de ceux qui produisent du chaos dit déterministe et précisément relié à la notion de sensibilité aux CI. Comme une grande part des données variables, on en discute grâce au calcul des probabilités, théorie formelle indépendante du contexte « physique » et agrégable à exposer, car tout « coule de source » à savoir d'un nombre limité d'axiomes. C'est ce que j'appelle l'approche « symptomatologique ». Au contraire l'approche mécaniste ou fonctionnelle s'intéresse aux mécanismes produisant du hasard, mais alors les mathématiques sont plus délicates. C'est ainsi que le pile ou face a été modélisé en 2008, longtemps après les travaux des Bernoulli, de Pascal et de Fermat ! J'en discute très précisément dans mon dernier ouvrage sur la biodiversité et dans le prochain sur l'écologie opérationnelle (sous presse).</p>
<p>Sophie Wahnich (EHESS)</p> 	<p>Directrice de recherche première classe en science politique au CNRS. Elle vient de rejoindre le laboratoire PACTE à Grenoble et va travailler plus particulièrement avec l'équipe environnement et en lien étroit avec l'équipe STEEP de l'INRIA. Il s'agit, forte d'un travail de longue haleine sur la Révolution française, les émotions politiques, et les mouvements sociaux de tenter le geste de l'anachronisme contrôlé qui lui est cher, dans le contexte d'une rupture anthropologique et écologique de notre monde qui est vouée à rebattre les cartes du politique.</p>	<p>Le savoir est aujourd'hui en miettes malgré tous les appels à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité. Les sophistications disciplinaires et le conformisme des réseaux d'évaluation ne permet pas de retrouver une capacité grâce aux savoirs, à évaluer, voire même à analyser pleinement une situation. Ce savoir fragmenté est issu d'une histoire de l'épistémologie où les structures et le système comme organisme sans sujets acteurs de son existence, ont conduit à une grande difficulté des scientifiques à prendre leurs responsabilités face à ce qui vient, ce qui nous arrive et ce qui arrive par nous. Il existe pourtant une double expérimentation d'un autre rapport au monde et au futur. Du côté des sciences dures, il s'agit de la pensée systémique des modèles du type du rapport Meadows qui essaye de montrer comment les actions ont des effets de rétroactions et de rebonds à prendre en compte pour analyser une situation. Du côté des sciences humaines, la pensée d'un temps dialectique où le passé vient agir comme pratico-inerte sur le présent et déterminer les possibles du futur, la pensée de l'anachronisme et des feuillements du temps devrait nous permettre de mesurer les possibles d'une action humaine plutôt que de nous dédouaner de nos responsabilités dans une impuissance douillette. S'il n'est pas possible de modéliser le futur, il est possible de penser depuis l'incertitude du présent des scénari multiples qui doivent faire entrer les savoirs dans une nouvelle arène épistémologique qui ne pourrait plus oublier les liens impurs des savoirs, de l'idéologique et du politique.</p>

ANNEXE 4 :

Promotion Séminaire 1^{er} cercle 2023

Claudia Aguirre



Claudia Aguirre Rios (F). Ingénieure des Mines et MsC en communication scientifique, Claudia Aguirre a dirigé pendant 10 ans l'équipe de muséographie à Parque Explora, un centre des sciences en Colombie. Durant 4 ans, elle a fait partie du conseil d'administration du réseau latino-américain pour la vulgarisation de la science et de la technologie. En 2018, elle retourne en France et travaille pour des projets européens, devient cheffe de projets à l'Exploradome et dirige actuellement l'association TRACES. Elle a organisé et participé à des festivals internationaux de théâtre scientifique, à des conférences et congrès sur l'engagement du public avec la science et sur la communication scientifique. Elle a coordonné plusieurs livres collectifs sur Théâtre et Sciences et les Musées des Sciences.

Julien Bellanger



Développeur de projets artistiques, culturels et techniques, cofonde en 2004 l'association nantaise PiNG, explorant les sentiers numériques, ouvrant un fablab en 2013, outillé du couteau des logiciels libres. Engagé dans le croisement arts-sciences-technologies et société, il développe des performances et productions artistiques et organise des événements culturels coopératifs. Il mène également de nombreuses actions pédagogiques dans les temps propres à l'éducation populaire ou sein de différents Master universitaires sur les questions de controverses scientifiques, éthique et critique du numérique. Il est membre actif de différents réseaux entremêlés : participe au LISRA, membre du COESO, anime le réseau www.artlabo.org, participe par des programmes (DebitDADA et Anarchivomancia) à la plateforme de radio distribuée <http://p-node.org>, adhérent de A la Criée - cartographie et géographie sociale, ... Arrivé depuis 2021 à la radio JET comme chargé de développement et projets artistiques et culturels, une nouvelle étape d'un chemin sur l'appropriation des technologies se fabrique à présent.

Barbara Berardi

*Photo non
communiquée*

Barbara Berardi Tadié est docteure en anthropologie sociale et ethnologie, membre associée du CEH. Elle est directrice du pôle recherche et plaidoyer auprès de l'association POLLINIS (<https://www.pollinis.org>). Elle coordonne des projets intégrant recherche scientifique, recherche-action et contentieux stratégiques, visant à l'évolution des politiques publiques en matière de protection de l'environnement. Ses recherches s'intéressent notamment à l'interface science-politiques publiques, avec un focus particulier sur la science réglementaire et l'évaluation des risques environnementaux liés aux pesticides, ainsi qu'aux stratégies extra-politiques de participation du public à la prise de décision institutionnelle.

LES NOTES

Marie Bodeux



La Direction pour la Science Ouverte d'INRAE vise un plus grand partage des savoirs (mais aussi) des questions, des méthodes et des résultats de la recherche. J'y contribue en tant que chargée de médiation scientifique au sein du pôle Sciences en Société de cette direction. Formée par l'éducation populaire et ayant un parcours universitaire multi-disciplinaire (science de la nature, sciences humaines et STS), j'ai pu constater l'extrême diversité des savoirs en jeu. Les faire dialoguer et co-construire les questions de recherche a toutes les chances d'accroître leur pertinence et leur efficacité, dans le contexte actuel de multiples crises.

Stéphanie Bost



Stéphanie a travaillé à la jonction de plusieurs univers (culture, éducation, relations internationales & européennes, urbanisme, participation citoyenne...) et s'est construit un référentiel très large du rôle de développeur territorial. Après des expériences internationales, elle s'installe à Lille pendant 10 ans où elle porte une association d'éducation populaire (Interphaz) et s'engage dans des projets de recherche participative. Forte de ces histoires et toujours curieuse de découvrir d'autres terres, elle intègre en février 2022 la MSH SUD à Montpellier où elle développe la Boutique des Sciences *Trait d'Union* et contribue à d'autres dynamiques de l'écosystème (notamment sur les démarches sensibles) pour faire avancer le discours sciences/société.

Olivier Cadenne



Mon parcours repose sur un engagement fort dans les mouvements d'éducation populaire, notamment au sein de l'association des Petit Débrouillards. Il se nourrit d'un cursus universitaire pluri-disciplinaire (écologie, sciences de l'éducation, médiation scientifique). J'occupe, depuis 2006 les fonctions de médiateur au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Actuellement, je travaille principalement dans le champ de l'action territoriale sur le territoire métropolitain (accompagnement de projets portés par des acteurs enfance-jeunesses, interface science-société dans le cadre des recherches participatives).

Sylvie Charron



Je travaille actuellement au Service des politiques d'ouverture à la société (SPOS), rattaché à la Direction de la stratégie de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN). Au sein d'ALLISS, j'ai contribué à la mise en place du groupe de travail ORRCH (orientation pluraliste de la recherche sur les risques chroniques) au sens à la fois de la pluridisciplinarité, et de la pluralité des acteurs et des points de vue. Au préalable, j'ai travaillé au Service de la recherche et de la prospective du Ministère en charge de l'Environnement, où j'ai coordonné les programmes de recherche sur la gouvernance des risques et où j'ai animé le Comité de la Prévention et de la Précaution (CPP).

Christelle Chonnam



Après des études en Master 2 solidarité et action internationales puis en Master 2 management et développement durable, je m'envole en 2009 pour la Chine et débute mon expérience professionnelle à l'antenne du CNRS à Beijing en tant qu'assistante de direction. En 2012, je décide de revenir à La Réunion, mon île natale, pour contribuer à son développement. J'occupe alors un poste d'attachée de direction au Comité régional du tourisme avant d'intégrer la SPL Tamarun, en tant que responsable développement économique et touristique. En 2021, je rejoins l'Institut de Recherche pour le Développement en tant que chargée de mise en œuvre au sein du projet Isopolis, pour lequel j'ai été bénévole pendant 3 ans. En parallèle de mes activités professionnelles, je suis fortement engagée dans des associations et collectifs citoyens. J'ai ainsi été la première réunionnaise à être au Conseil d'administration de la Jeune Chambre Economique en 2016 et suis, depuis fin 2020, la plus jeune présidente du Centre Régional Information Jeunesse de La Réunion.

Ulf Clerwall



Ulf Clerwall est économiste et historien de formation. Il a travaillé pendant 25 ans dans l'industrie financière, occupant une variété de rôles, principalement dans la modélisation et la gestion des risques. Il travaille désormais principalement dans le milieu associatif, et exerce un mandat d'élu local à Paris.

Jérémie Cordonnier



Jérémie Cordonnier est responsable de formation, de projets et d'études & recherches au Collège Coopératif en Bretagne depuis 2021. Il coordonne actuellement une recherche-action avec 3 associations des quartiers prioritaires de la Ville de Rennes pour évaluer l'impact social ou la valeur sociale produite par ces structures qui se présentent comme « tiers-lieux de territoires ». Il est responsable de la formation « chargé.e de projets solidaires locaux ». Ses expériences précédentes, de coordinateur d'un tiers-lieu (Caudan, 56), de coopérateur au sein du laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action (Paris) puis de coordinateur de projets au sein de l'association de médiation scientifique l'Arbre des Connaissances (Paris) l'ont amené à travailler les questions science-société à différents endroits.

Quentin Czerwiek



Après un doctorat en microbiologie et biotechnologie dans le domaine de la valorisation des ressources naturelles, je me suis spécialisé dans la médiation scientifique et numérique. Aujourd'hui, je suis coordinateur du tiers-lieu numérique et de recherche du CASF de Bischwiller. Les principales activités du tiers-lieu concernent la médiation numérique, la médiation scientifique et culturelle, ainsi que le développement de recherches participatives. Les activités de médiations numériques consistent à accompagner et former les publics en situation d'illectronisme, pour favoriser leurs accès aux droits et leur autonomie, avec notamment la vente d'équipements reconditionnés à tarif solidaire. La médiation scientifique et culturelle est axée sur le développement de programmes de robotique éducative et d'un fablab, ainsi que le déploiement

d'un musée numérique mobile (Micro-Folie) sur le territoire et d'organisation de conférences. Enfin, le volet recherche participative nous amène à expérimenter avec les habitants principalement autour des questions d'ergonomie des sites institutionnels (CAF, Améli, Pôle Emploi...) ou encore sur la transition alimentaire et l'impact d'une médiation sur les participants.

Sandrine Dupé



Après un parcours universitaire pluridisciplinaire (Sciences végétales, éco-anthropologie, anthropologie de la santé et de l'environnement), j'ai contribué à quelques expertises collectives (Haut conseil des biotechnologies, Anses), et travaillé à l'Ireps Bretagne (promotion de la santé). Au cours de ce cursus, j'ai pu expérimenter plusieurs formes de relations entre science et société : projets de recherche-action, de recherche interventionnelle, science ouverte (*open data*, médiation scientifique), intermédiation, transfert de connaissances, capitalisation, et co-animation de la dynamique bretonne du tiers secteur de la recherche.

Laure Durail



Laure Deraill est directrice de l'association Tela Botanica (14 salariés, 60000 Telabotanistes). Agronome spécialisée en gestion de projets innovants, elle dispose de 20 ans d'expérience, notamment dans le secteur végétal (secteurs public, associatif et privé) en France et à l'international. Après un début de carrière dédié à l'appui aux organisations paysannes, elle a géré des projets d'envergure nationale en lien avec la protection des plantes et dirigé des associations (éducation à l'environnement et biodiversité).

Lucile Garçon



Lucile Garçon aime capter, cadrer, composer des images, fixes ou animées, et en discuter. Cet intérêt est le fruit d'une sensibilité esthétique pour d'autres formes d'écriture et d'expression que le texte, et c'est aussi la réponse à un souci de documenter des situations en partageant un regard sur le monde. Après avoir été réalisatrice de films documentaires, doctorante, postdoctorante, elle a créé une entreprise visant à concevoir et déployer des dispositifs de recherche capables de faire travailler ensemble des scientifiques de différentes disciplines et de faire discuter des scientifiques et d'autres acteurs de la société. Depuis février 2022, elle est chargée de recherche en géographie à l'INRAE et cherche, entre autres, des manières de poursuivre ce travail en Corse.

Constance Garnier



Chargée de développement du [Réseau Français des FabLabs](#). Docteure en Sciences de Gestion spécialisée dans la théorie des organisations et initialement formée à la gestion de projets socioculturels et inscrits dans l'ESS. Engagée dans le développement du mouvement maker en France depuis 2013, mon intérêt et ma curiosité se portent tout particulièrement sur la structuration et l'évolution des dynamiques collaboratives.

LES NOTES

Catherine Gédéon



Spécialiste du développement RH et du travail social, je suis co-fondatrice du cabinet Sasvy et présidente fondatrice de la Maison Régionale du Travail Social, association primée en 2015 pour son innovation sociale et son impact sociétal. J'ai également été, dans le cadre de mes activités bénévoles, administratrice de La Sauvegarde du Nord et de l'Espace Santé Social de 2018 à 2021, ainsi qu'ambassadrice de l'égalité Femme-Homme auprès du Secrétariat d'Etat en charge de cette question de 2018 à 2022

Maud Hallin



Doctorante en sociologie de l'environnement à l'INRAE et l'ULiège, je travaille sur la justice écologique et son lien avec des démarches citoyennes d'enquêtes pour co-produire des connaissances sur des enjeux environnementaux. Avant cela, j'ai travaillé pour l'association Artemisia qui utilise le droit au service de la biodiversité cultivée, après une formation en tant qu'ingénieur forestier et des initiations en agroécologie et droits humains.

Aude Kérivel



Docteure en sociologie (Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations, Paris), elle travaille sur les jeunes, les inégalités scolaires, les discriminations, la violence en institutions et la protection de l'enfance. Elle réalise des recherches-actions et des évaluations de politiques publiques et de dispositifs expérimentaux. Elle a publié, entre autres, *Lutter contre les discriminations et les inégalités*, La documentation Française. (2019) et a participé à l'ouvrage : *Faire Réussir la France* dirigé par Jacques Attali, (2022).

Romain Lefebvre



Depuis 16 ans, Romain Lefebvre est fondateur d'entreprises en relations publics, lobbying et gestion de crises à la Réunion puis à Paris. Passionné de développement personnel, d'intelligence collective et médiation, il apporte un nouveau regard sur ces métiers. Citoyen engagé, il collabore sur des projets qui participent au développement durable de La Réunion et anime des réunions de concertation pour le compte de collectivités sur des projets structurants. Au sein de ses organisations, il a tenu à mettre en place une gouvernance partagée. Il est également administrateur du MEDEF Réunion, mandataire à la Caisse régionale de Prévoyance, conciliateur et Président du Club TPE.

Matthieu Marchal



Diplômé en design de communication. En parallèle de son travail en agence, il forme l'équipe de recherche-action « pour une écologie du travail collectif » et l'association Les Euménides dédiée aux porteurs de projet marginalisés. A partir de 2010, il coordonne le pôle « accompagnement à l'entrepreneuriat culturel et ESS » de l'établissement le 100ECS à Paris. En 2017, il fonde le groupe de recherche-citoyenne « pour de curieuses économies » et ouvre le tiers-lieu les Chaudronneries dont la vocation est de stimuler les initiatives locales par la recherche-citoyenne et le croisement des savoirs.

LES NOTES

Juliette Pérès



Agronome de formation initiale, je dispose de plus de 16 ans d'expérience dans le secteur associatif en Occitanie. Titulaire d'un master en administration des entreprises, je me suis plus récemment spécialisée dans l'analyse stratégique et la conception/consolidation de modèles économiques à fort impact dans les structures sociales et solidaires. Forte de ces expériences, je développe depuis 2018 l'association FAB'LIM, qui facilite l'émergence et coordonne des projets de recherche action participative sur la transition agroécologique et l'alimentation durable, sur différentes thématiques, telles que : la reconquête de la biodiversité sauvage, la logistique des circuits courts et de proximité, la relocalisation des filières alimentaires, le développement des tiers-lieux nourriciers.

Cécile Poletti



Juriste de formation (*DEA de Droits de l'Homme et Libertés publiques à Nanterre*), actuellement directrice des Petits Débrouillards IDF depuis juin 2018, j'ai travaillé à la Cimade (*Association de solidarité active et de soutien politique aux personnes migrantes*) de 2004 à 2018 dont pendant 10 ans Déléguée nationale en région IDF.

Pascal Prunet



Docteur en géophysique et techniques spatiales en 1995. Il a travaillé quelques années en contractuel pour la recherche publique (Météo-France, CNRS), puis a rejoint une PME toulousaine, dans laquelle il a travaillé comme ingénieur de recherche dans le domaine de l'observation de l'atmosphère depuis l'espace. Il est aujourd'hui le dirigeant d'une PME toulousaine fondée en 2016, SPASCIA, qui fait de la recherche et développement dans le spatial pour l'étude et le suivi de la qualité de l'air, la chimie atmosphérique et le climat.

Thibaud Rioufreyt



Thibaud Rioufreyt est maître de conférences en science politique à l'Université Lyon 2/Laboratoire Triangle. Ses recherches portent sur l'histoire sociale des idées politiques, la socio-histoire des partis et les rapports au néolibéralisme. Il a également développé une réflexion sur les outils d'aide à l'analyse qualitative et le tournant numérique des sciences sociales.

Anaïs Trousselle



Anaïs Trousselle est docteure en géographie et aménagement du territoire et la fondatrice de NARRAU [du latin *raconter*], société à mission spécialisée dans la recherche-action en Sciences Humaines et Sociales s'inscrivant au tiers-secteur de la recherche. NARRAU mène des activités de recherche et d'innovation sociale afin de construire des réflexions et des réponses aux enjeux sociaux et environnementaux en France et à l'international pour accompagner les différents acteurs des territoires (collectivités, associations, entreprises).

LES NOTES

Vaia Tuuhia



Conférencière, formatrice en transformation durable. Depuis 20 ans, je participe aux négociations internationales sur le développement durable, contribue à la définition de référentiels, organise des ateliers de prospectives participative. J'accompagne aujourd'hui des ONG, territoires et entreprises dans leur transformations pour une durabilité forte. J'ai rejoint l'agence Enki development pour accompagner le changement et les approches complexes. Professeure à l'IESA, HEIP, IEDES... J'ai été pendant 12 ans déléguée générale de 4D, Think and Do Tank citoyen engagé pour les ODD, représentante de la Polynésie française auprès de la Commission Européenne et consultante RSE.

Ewa Zlotek-Zlotkiewicz



Suite à un parcours que certain-ne-s qualifiaient de slashé (philologie, design, histoire d'art ancien...) j'ai suivi une licence en Biotechnologies (à Cracovie), un master en Cancérologie et le master Approches Interdisciplinaires du Vivant au Centre de Recherches Interdisciplinaires de Paris. Puis, j'ai décroché une bourse doctorale à l'École Doctorale du CRI pour réaliser une thèse en biophysique cellulaire à l'Institut Curie et l'Institut Pierre-Gilles de Gennes. J'ai préservé mon côté divergeant pendant le doctorat et le garde encore en construisant avec d'autres docteur-e-s à Nantes, un projet qui met les compétences des docteur-e-s au service de l'innovation élargie - Klask ! Docteur-e-s et innovation sociale.

ALLISS
■ Sciences
Sociétés

ALLISS
19, rue Clauzel
75009 Paris

contact@alliss.org
Tél. +33 (0)1 40 40 99 08
www.alliss.org